

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4181 du Vendredi 9 Juin 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CLÔTURE DES FESTIVITES DES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO

Le Cardinal Michaël Czerny a ordonné neuf prêtres



Les deux cardinaux, les archevêques et évêques concélébrants avec les nouveaux prêtres autour du ministre d'Etat Jean Jacques Bouya. (P.10)

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'AFRIQUE

Une quête d'unité toujours insuffisante (P.4)

CSLC

Le pardon de Philippe Mvouo à la presse



(P.3)

EDITORIAL Vous avez dit: «3^e mandat?»

COMMÉMORATION

L'Italie a célébré sa 77^e fête nationale



L'ambassadeur italien Luigi Diodati et la ministre Ingrid Ghislaine Ebouka Babakas (P.6)

CANAL+
FESTIVAL DE CADEAUX ! *

LE DECODEUR HD FCFA TTC*
1 000
- 5 000 FCFA TTC*
* A PARTIR D'EVASION *

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS**
A TOUT CANAL+

* A GAGNER

9 MOIS EVASION+

92 92
CANAL+ CONGO

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
 115 bis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
 (En face de SCLOG,)
 B.P: 13646 Tel(s): (00242).05.596.77.86 / 06.669.26.76
 E- mail: officenotsmb@gmail.com
 Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION
GEO-ECARD PLUS.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA.
SIEGE SOCIAL : 88, AVENUE DE L'OMS; ARRONDISSEMENT 8 MADIBOU
BRAZZAVILLE.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-neuf avril deux mille vingt-trois, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité Limitée, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:

• Activités de prérogative publique (Géoscience-environnement, cartographie, aménagement et services).

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: GEO-ECARD PLUS.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 88, Avenue de l'OMS; Arrondissement 8 Madibou.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires Monsieur Egidy De John Wesley MBEMBA BANZ domicilié à Brazzaville, 10 rue Ouamba, Makélékélé est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée GEO-ECARD PLUS est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00084.

Pour avis
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

OFFICE NOTARIAL de MAITRE Bertrand Eric Fédhéré PANDI NOTAIRE
 Avenue du Général DE GAULLE, Arrêt Ex Trésor à côté du Marché Plateau Centre-ville
 Tél : 06.977.44.96-05.560.31.66 E-mail etudepandi@gmail.com Brazzaville
 (République du Congo).

PRESTIGE EVENTS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de Un Million (1.000.000) de francs CFA
 Siège social : Camp IGET, quartier Mpita, Arrondissement n° 1 Lumumba Pointe-Noire
 (République du Congo).
 RCCM CG/PNR/18 B 130

INSERTION LEGALE

L'associée unique de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée PRESTIGE EVENTS au capital social de Un Million de francs CFA dont le siège est fixé à Pointe-Noire Camp IGET, quartier Mpita, Arrondissement n° 1 Lumumba (République du Congo)

A délibéré sur l'ordre du jour suivant:

• Cessation des activités et dissolution de la Société

La séance était présidée par Madame LOEMBA née MABIALA BIDOUENGUI Sandrine Dyane Renné, associée unique dument représentée par Madame MAKITA née MABIALA Nicole suivant procuration spéciale établie par Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI et Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI était désigné Secrétaire de séance.

Après examen de l'unique point inscrit à l'ordre du jour, la résolution suivante

a été retenue.

Résolution unique:

L'Associée Unique décide, suite aux difficultés rencontrées, de la cessation des activités de Société.

Ainsi, il sera procédé à la dissolution de la Société PRESTIGE EVENTS SARLU.

En conséquence de tout cela, la Société PRESTIGE EVENTS SARLU sera radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire en date du 12 avril 2023 sous le n°CG-01-2023-D-00242.

Pour insertion
Maître Bertrand Eric Fedhé
PANDI, Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
 Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
 06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
 Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
 05 6977554 / 06 6682472

Service commercial:
 05 553 16 93 / 06 671 44 05
 E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
 Site Internet:
 www.lasemaineafricaine.info.

Tarifs d'abonnement

| | Congo | Autres pays d'Afrique | Europe | Amérique-Asie |
|--------------------|------------------------|-----------------------|--------|---------------|
| 6 mois | | 182 Euros | | |
| Retrait sur place: | 15.600 | 96 Euros | | |
| Expédié: | 23.400 | 192 Euros | | |
| 1 an | | | | |
| Retrait sur place: | 31.200 | 96 Euros | | |
| Expédié: | 46.800 | 192 Euros | | |
| | <u>France, Afrique</u> | | | |
| | <u>Francophone</u> | | | |
| | 91 Euros | | | |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
 e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA Notaire

55, rue Lénine, 2ème étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II, (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville, République du Congo

Boîte Postale 15.4691 Tél. : (242) 05.717.83.45/ 06.624.43.07/ E-mail : aymalbadika@yahoo.fr | aymarbadika@gmail.com

ANNONCE LEGALE

LETH'S HÔTEL

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de un million deux cent mille (1.200.000) de Francs CFA
 Siège Social : 12, rue Ikaya quartier Savon, arrondissement 3 Tié-Tié, Pointe-Noire, République du Congo/RCCM : CG-PNR.01-2021.B12-00419

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 11 août 2021, reçu par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré au bureau de l'enregistrement de domaines et timbres de Pointe-Noire centre, le 06 septembre 2021 sous Folio 165/17 Numéro 6660, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: société à Responsabilité Limitée.

Objet: la société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- la gestion et l'exploitation hôtelière ; - La réalisation de toutes les activités liées à l'hôtellerie notamment, l'hébergement des clients, la restauration, le service traiteur, l'organisation de conférence et/ou des spectacles, l'organisation des banquets et des cocktails, la gestion et l'exploitation des bars et dépôts de boissons ; - L'acquisition et l'exploitation de complexe hôtelier, motels ou locaux meublés ; - L'achat et la construction de biens immobiliers ou la rénovation de tous immeubles destinés à l'activité hôtelière ; - La gestion des réservations, le transport des clients par voies terrestre, maritime ou aérienne ; - La prise en charge des clients en zone de transit avec l'accord des compagnies aérienne ; - La production et la promotion artistique et culturelle ; - L'achat et la location des véhicules de toute marque ; L'import-export ; - Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général) ; - La prestation de services dans les domaines ci-dessus.

Dénomination: la société a pour dénomination : LETH'S HÔTEL

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.
Siège social: 12, rue Ikaya quartier Savon, arrondissement 3 Tié-Tié, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million deux cent mille (1.200.000) de Francs CFA, divisé en cent vingt (120) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 120, entièrement souscrites et libérées par les associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 11 août 2021 par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA.

Gérance: aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 11 août 2021, Monsieur MOUSSOUNGOU Second Arnaud Ulrich, a été nommé en qualité de gérant de la société LETH'S HÔTEL pour une durée indéterminée.

Dépôt légal a été entrepris le 09 septembre 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.
Immatriculation: La société LETH'S HÔTEL a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, le 09

septembre 2021 sous le n° CG.PNR.01.2021. B12-00419.

Pour insertion légale
Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA

CSLC

Le pardon de Philippe Mvouo à la presse

Devant les journalistes et les responsables des associations des médias, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, de retour après pratiquement 9 mois d'absence, pour raison de santé, a demandé pardon pour les ratés et cacophonies du 3 mai dernier. C'était en ouverture de la Journée du régulateur de la presse du Congo, organisée le 31 mai 2023.

A maigri, Philippe Mvouo qui s'est éloigné du pays pour raison de santé, a dit sa satisfaction de se retrouver devant la grande famille de la presse. «Lorsque je quittais le pays, le 15 août 2022, jour de la célébration de l'indépendance de notre pays, dans un état de détresse physique, morale et psychologique alarmant, je ne pensais pas que je m'éloignerais de vous pour aussi longtemps. Mais, comme le dit l'un de nos illustres aînés, le romancier, journaliste et professeur canadien, Robertson Davies, la santé, c'est vivre le destin de son corps. Pour aussi longtemps, loin de vous, mon cœur se sentait toujours et de plus en plus proche de vous. Je remercie donc le Tout-Puissant, le miséricordieux, qui m'a permis d'être encore là aujourd'hui avec vous».

Il a exprimé sa profonde gratitude au Président de la République, «qui, aussitôt que ma situation lui avait été soumise, avait décidé de me faire bénéficier de soins médicaux en France. Je lui en suis et lui en serai toujours humblement reconnaissant. Je ne saurais même être indifférent à l'affection de tous ceux qui, en pensée et en prière, m'ont soutenu, sans relâche, dans mon combat contre la maladie», a déclaré Philippe Mvouo.

Le mois de mai est désormais connu pour être consacré à la presse. Il est celui de la Jour-

née mondiale de la liberté de la presse que le monde a célébré, le 3 mai dernier, date retenue par les Nations-Unies. «Absent, je n'ai pas partagé votre joie de célébrer la liberté, cette liberté qui vous est consacrée pour un exercice libre et efficient de votre notre métier. Le mois de mai s'achevant, j'ai saisi cette opportunité, pour initier cette rencontre, comme conclusion de tout ce qui aura été dit, fait et vécu dans votre profession au cours de ce mois», a-t-il dit.

Plus que jamais lyrique, le président du CSLC a remercié le Premier ministre, qui a sauvé les meubles, «en rattrapant de justesse, et de justice pour moi par la solennité de cette journée qui se ternissait déjà, à l'ombre du pale crépuscule de ce 3 mai. Il a réagi comme un grand responsable sait le faire. Il a agi en créant l'essentiel inespéré, et, la soirée eut lieu».

Il a rassuré la grande famille de la presse que pareille déconvenue ne se reproduira plus jamais à l'avenir. «Dorénavant, je prendrai les précautions nécessaires, dans n'importe quelle circonstance que je me trouverai, tant que Dieu m'en donnera évidemment la force, pour que votre Institution, notre Institution, ne soit plus humiliée à ce point. Oui, une épaisse humiliation a couvert l'Institution Conseil supérieur de la liberté de la communication, avec elle les associ-



Philippe Mvouo



Les journalistes

ations professionnelles des journalistes, disons, toute la corporation journalistique. L'Institution a porté le sombre manteau du discrédit qui lui a enlevé tout le respect que lui vouaient tous les professionnels de la presse et de la communication, leurs associations et tous les autres partenaires nationaux et internationaux», a indiqué Philippe Mvouo.

Suite à cette déconvenue, le président du CSLC a demandé, la main sur le cœur, pardon.

La Journée du régulateur de la presse du Congo qu'il a initiée, pour clôturer en beauté le mois de la presse, répond, a-t-il dit, «au souci de recréer, au sein de la grande famille

de la presse congolaise, le climat de confiance, de fraternité et de bonne collaboration «dont nous avons tant besoin, pour que chacun de nous joue pleinement sa partition».

La partie scientifique de cette Journée a été consacrée aux exposés. Trois thèmes ont été développés: «Présentation de la nouvelle loi sur les missions du CSLC et son interaction avec la presse et les Institutions nationales», par Joachim Mbanza; «Liberté d'expression et liberté de la presse, quelle limite?», par Godefroy Yombi; «Les réseaux sociaux: pour ou contre?», par Dominique Asie.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Vous avez dit: «3^e mandat?»

Le Sénégal brûle et pourrait brûler encore davantage tant les passions sont dans la rue. La condamnation, et l'incarcération possible de l'opposant Ousmane Sonko ont mis le feu aux poudres. Entre ses partisans, qui disent flairer une manœuvre politicienne pour écarter l'opposant de la compétition électorale en 2024, les proches du Président Maky Sall qui s'arc-boutent sur la seule volonté de voir appliquée la sentence judiciaire, la détermination semble égale.

Ousmane Sonko, maire de Ziguinchor et dirigeant du parti panafricaniste du PASTEF, estime que sa condamnation à deux ans de prison dans une affaire de meurs est inique. Il a déjà appelé ses partisans à descendre dans la rue. Bilan des violences de ces derniers jours : 18 morts. Même si des signes d'apaisement ont été remarqués ces dernières heures à Dakar, la capitale, l'avenir ne s'annonce pas serein tant les deux camps s'arc-boutent sur leur bon droit supposé. Et ne veulent pas céder. La situation est délicate. Mais qui puisera dans le bon sens les moyens de l'apaisement. Qui perdra volontairement la face ? La suspicion reste la plus forte, nourrie par le silence du Président Maky Sall que ses opposants accusent de vouloir briguer un troisième mandat que lui interdit la Constitution. Le troisième mandat est la tentation de tous les présidents africains. Ils arrivent au pouvoir au nom de son refus, mais s'y installent en jurant que le leur n'est pas «vraiment» un troisième mandat. Les artifices et les tours de passe-passe deviennent chez eux la norme qu'ils refusaient à leur prédécesseur. Que le Président Sall parle. Que l'opposant Sonko se plie aux règles de justice. L'un et l'autre ne pourront pas régner au palais sans donner des gages de sérieux.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PARLEMENT

Le débat d'orientation budgétaire, un moment d'échanges avec le Gouvernement

Les sessions ordinaires des deux chambres du Parlement se sont ouvertes le 2 juin dernier. Elles étaient présidées par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat.

Isidore Mvouba a rappelé qu'au cours de cette session ordinaire, la 3^e du genre, les députés vont faire le point des missions d'information dans les administrations publiques et d'enquête parlementaire au Centre hospitalier et universitaire.

Il a indiqué que les députés disposeront bientôt d'ordinateurs portables et d'adresses mails. «Ceux qui ne veulent pas voir, ne voient pas, ne voient pas ces actions qui sont des faits d'armes d'une Assemblée nationale toujours à l'ouvrage. La digitalisation de nos services permettra d'assurer une plus grande visibilité de notre action et construire la réputation de l'Assemblée nationale,

au grand dam des mauvaises langues qui vilipendent de manière éhontée et mensongère notre institution», a-t-il déclaré. Le président de l'Assemblée nationale a décliné le chronogramme de son Institution. «Des Journées parlementaires d'échanges et de renforcement des capacités sur les thématiques diverses et variées vont avoir lieu au cours de cette session. La sensibilisation des députés sur les objectifs du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs est une activité qui sera aussi organisée. Certaines mesures novatrices de la loi de finances 2023, comme la facture normalisée et la dématérialisation des services publics sous-tendues



Isidore Mvouba



Pierre Ngolo

par la mutualisation des bases de données économiques doivent s'implémenter. Une Journée parlementaire sera organisée. Le Gouvernement doit y œuvrer de façon diligente», a-t-il recommandé.

Il s'est dit fier de sa chambre: «Je suis fier de vous, les députés, parce que vous êtes restés

zen, sûrs de votre savoir-faire, de notre institution, de sa vitalité, de sa créativité, face aux avanies et calomnies de toute nature que déversent sur nous les ennemis de la République». Pour lui, le débat d'orientation budgétaire sera un important moment d'échanges avec le Gouvernement en attente d'une

conclusion de la revue avec le Fonds monétaire international, sur la facilité élargie de crédit. Isidore Mvouba a aussi évoqué le conflit entre la Russie et l'Ukraine. «A cette crise, vient malheureusement s'ajouter la rivalité armée des frères soudanais, pendant que l'insécurité persiste à l'Est de la République Démocratique du Congo», a-t-il dénoncé.

Le président de l'Assemblée nationale a adressé un message de soutien et de félicitations à la Conférence épiscopale du Congo qui a célébré le 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo, et à l'envoyé spécial du Pape François, le Cardinal Michael Czerny, Préfet du dicastère pour le développement humain intégral.

De son côté, Pierre Ngolo a fait le tour des conflits dans le monde et du terrorisme qui sévit au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria.

Il a rappelé l'ambition exprimée par les sénateurs de s'investir totalement à élever de manière significative le niveau contributif de la chambre haute dans l'œuvre de construction de la démocratie au Congo.

A ce sujet, a-t-il dit, les sénateurs clament leur détermination à peser véritablement pour la promotion de la bonne gouvernance et d'être une force de stabilisation qui déploierait une bonne partie de son énergie dans l'épanouissement du climat social. «Restons toujours sur cette ligne», a exhorté Pierre Ngolo, tout en indiquant que le Sénat saluait et soutient toutes les actions qui placent le Congo sur la voie du développement. Il a rassuré les conseillers départementaux de l'appui et de l'encadrement de son Institution. Pierre Ngolo leur a demandé de prendre la mesure de leur responsabilité afin qu'ils apportent une touche dans l'animation de la décentralisation. «Que votre mandature qui vient de commencer soit celle du décollage et de l'affirmation de la décentralisation», a-t-il affirmé.

Le président du Sénat a appelé les sénateurs à faire de cette dernière session ordinaire de la 3^e législature de leur chambre celle de la maturité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'AFRIQUE

Une quête d'unité toujours insuffisante

A l'occasion de la 60^e Journée internationale de l'Afrique, une déclaration du Gouvernement congolais a été rendue publique. Elle a été lue, le 25 mai à Brazzaville, par M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger. Le Gouvernement souligne notamment «qu'en créant l'Union africaine au Sommet de Durban, en juillet 2002, les Chefs d'Etat du continent ont voulu relancer le projet d'unification politique du continent dont était déjà porteuse l'Organisation de l'unité africaine (OUA), tout en lui donnant plus de moyens pour son action. Et, ce, par le biais d'une union d'Etats membres travaillant avec des objectifs identiques pour élaborer des positions similaires sur des sujets présentant un intérêt pour l'ensemble du continent».

En travaillant à l'élaboration de politiques communes, a-t-il poursuivi, «les Chefs d'Etat du continent ont voulu doter l'Afrique d'une chance supplémentaire, capable de lui permettre d'occuper sur la scène internationale la place qui lui revenait de plein droit, de peser sur les débats et d'influer sur le cours de l'histoire. C'est donc bien le problème de la présence africaine dans l'histoire moderne qui se trouve posé à travers le débat timoré sur un éventuel gouvernement de l'Union Africaine ou sur cette utopie généreuse des Etats-Unis d'Afrique dont rêvaient nos Pères fondateurs». D'après lui, «au moment où l'intégration économique de notre continent ne semble plus être une vue de l'esprit, la Zone de Libre Echange Continentale Africaine étant désormais effective on peut se réjouir de ce que la plupart d'entre nous aient compris que le plus important réside à présent dans l'émergence de la puissance économique africaine. Une puissance économique dont procédera et dépen-

dra tout le reste... ». Selon le ministre Gakosso, «en adoptant la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, en janvier 2006, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine affirmaient au fond que les identités composites de nos peuples sont une richesse inépuisable, que la meilleure de toutes les politiques de développement est bien celle qui intègre l'investissement dans la culture et qui fait le pari sur l'épanouissement intégral des populations. Aujourd'hui encore, les Gouvernements sur l'ensemble du continent ont en réalité tout à gagner en investissant dans la production d'oeuvres culturelles authentiques, signées d'artistes talentueux que féconds... ». Un continent appelé, a-t-il indiqué, «à restaurer la mémoire de son antiquité, à préserver son patrimoine séculaire, à se réconcilier avec ses propres valeurs morales, tout en étant à l'écoute des pulsations vertigineuses et controversées de son époque. Un continent, enfin, appelé à s'approprier sans conces-



M. Jean-Claude Gakosso

sion les outils de cette modernité instrumentale et culturelle qui déferle sur le monde... ». Le Gouvernement termine son message par un rappel de feu le président du

Ghana, Kwame Nkrumah, et père fondateur de l'Organisation de l'unité africaine qui affirmait: «L'Afrique doit s'unir».

A.-P. MASSAMBA

HANDICAP

Deux membres de la POPHAC suspendus par le CCPVH

Suite à la diffamation du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH) par la Plateforme des organisations des personnes handicapées du Congo (POPHAC), deux membres de cette plateforme ont été suspendus. C'est ce qu'a annoncé le CCPVH, réuni de façon exceptionnelle, le 2 mai à Brazzaville, dans une déclaration rendue publique et lue par le conseiller Brice Médard Nkouka.



Les membres du bureau du Conseil

Les conseillers nationaux du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, a-t-il poursuivi, «ont été informés de la campagne malveillante de diffamation et de dénonciation calomnieuse entretenue par la plateforme des organisations des personnes handicapées du Congo (POPHAC), dirigée par Serge Bomoko à l'endroit des autorités et du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Après des échanges et analyses, et dans le but de préserver la stabilité de fonctionnement des organisations des personnes vivant avec handicap, et de protéger l'institution contre les antivaleurs, le conseil annonce la suspension jusqu'à nouvel ordre de toutes ses activités des conseillers nationaux Jean Claude Nzaba et Hugues Boukelé».

Cette demande, a-t-il précisé, est également adressée au ministre en charge de l'Intérieur: «Nous adressons à la haute attention de Monsieur le ministre de la Décentralisation et du développement local, relative à la dissolution pure et simple de la plateforme des organisations des personnes handicapées du Congo».

Jean De Dieu Goma, secrétaire exécutif permanent du conseil, a tenu à rappeler que: «Les personnes handicapées ne sont pas au dessus de la loi, ces comportements déviants sont punissables et j'espère que les autres associations tireront des leçons de cette sanction», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIQUE

Messieurs DIAFOUKA Gaston et KOURISSA Jacques (oncles paternel et maternel), la veuve et les enfants de l'illustre disparu, ont le regret d'informer la famille biologique, la famille judiciaire, les amis et connaissances, du décès de **MOUFOUTA Henri Noël**, magistrat à la retraite, anciennement président de la 4^{ème} chambre correc-



tionnelle au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, survenu le vendredi 26 mai 2023 à Brazzaville. La veillée se tient au domicile familial, situé à Kinsoundi, au bout de l'avenue des dallettes, derrière le Grand Séminaire Émile Biayenda, référence arrêt marché manguiier.

L'inhumation aura lieu ce jeudi 08 juin 2023.

L'Éternel a donné, l'Éternel a repris, que son Nom soit béni !

FONDATION REVIVRE

Promouvoir la dignité du retraité congolais

Une nouvelle organisation est née sous le ciel associatif congolais: la Fondation Revivre. C'est une organisation socioéconomique pour la revalorisation du retraité, pensionné ou non. Fruit de la volonté de ceux qui ont tant fait pour le pays, elle a tenu son assemblée générale constitutive le 31 mai 2023, au siège du GERIA, au Plateau des 15 ans à Brazzaville. Sous l'égide de Pierre-Michel Nguimbi, président exécutif du GERIA.

Y ont pris part des membres délégués et responsables des associations: CENAFARA, FCMAR, RGR, UDIR. Ils ont examiné et adopté, avec amendements, à cette réunion, les Statuts et Règlement intérieur de la Fondation. Après une relecture minutieuse. La lecture ayant été faite en amont dans les associations pour des raisons d'efficacité et d'économie de temps. La Fondation Revivre est une association de solidarité active à but non lucratif. Elle est constituée par les personnes morales suivantes: CENAFARA, FCMAR, RGR, UDIR. D'utilité publique, elle a une vocation socioéconomique et a pour but d'œuvrer pour la revalorisation du retraité congolais; de redéployer, et de repositionner le capital humain que sont les retraités. «Prospecter, négocier et administrer les facilitations en faveur des retraités; susciter, mobiliser

et matérialiser les assistances en faveur des retraités; stimuler, encourager et ménager les actions de maintien de santé des retraités; développer, disposer et animer les offres d'épanouissement des retraités; constituer, tenir et mobiliser le vivier des retraités; identifier, promouvoir et transférer l'expérience des retraités; renforcer, reconverter et placer les compétences; conseiller, orienter et informer les retraités; rechercher, mobiliser et disposer des capitaux en faveur des retraités; prospecter, concevoir et disposer des opportunités d'affaire en faveur des retraités; promouvoir, financer et inciter l'entrepreneuriat; soutenir, assister et accompagner les investissements en faveur des retraités; susciter, encourager et promouvoir le rapprochement des retraités», sont, dispose l'article 9 de ses Statuts, les missions de la Fondation Revivre.



Le présidium pendant l'assemblée générale constitutive

Les participants ont, en outre, procédé à l'élection des membres du conseil d'administration, du secrétariat exécutif, de la commission de contrôle, de suivi et d'évaluation de la Fondation. Pour le président élu du conseil d'administration, Alphonse Lebvoua, responsable du CNAFARA, «nous venons d'accoucher du bébé qui a fait l'objet de la convention signée. Sa croissance incombe à tous les membres pour qu'il fasse revivre les retraités autour du secrétariat général. Je remercie donc tous les participants aux travaux et souhaite plein succès à la Fondation». Dénonçant l'état d'esprit qui s'installe dans le pays, «retraités maltraités», les pratiques, les actions collectives ou individuelles des personnes à la retraite et

partant, posant le problème du pouvoir (la gestion du politique), et soulignant l'impasse du «privé» (vécu des retraités après la vie active), Pierre-Michel Nguimbi, président du GERIA, Think Tank qui a rendu possible la naissance de cette Fondation, s'est ainsi exprimé dans son mot introductif: «Pour ce qui concerne les retraités, nous avons été interpellés. Comment peut-on passer d'une position à une autre en faisant évoluer les mentalités?... Echanger dans un dialogue intergénérationnel entre ceux qui ont laissé la vie active pour la retraite et ceux qui sont encore actifs, après avoir accumulé un maximum de sagesse, de patience, de science et d'expérience, est une bénédiction. Mais, que faire pour que cette communauté

de qualité que sont les retraités ne puisse pas disparaître? Il faut une organisation à titre collectif pour contribuer et faire avancer les choses dans le contexte où l'on se trouve. On va à la retraite mais la tête ne va pas à la retraite tant qu'on est encore valide... Nous devons faire nôtre ce rêve, cette utopie pour atteindre l'autonomie. Notre quête aujourd'hui est de capitaliser l'expérience qui est la nôtre pour atteindre cette autonomie. Et, l'élément sur lequel nous souhaitons apporter cette réforme est l'institutionnalisation de la journée nationale du retraité. Elle permettra de reconnaître le retraité comme un être qui a servi l'Etat, qui a de la compétence et qui peut accompagner le junior en tant que senior. Par ailleurs, un fonds de retraités, alimenté par ceux qui sont actifs et qui, demain, deviendront des retraités sera mis en place. La contribution, à cet effet, peut être étagée selon le bon vouloir des uns et des autres. Ce fonds peut atteindre une valeur par solidarité du Chef de l'Etat. L'objectif, ici, n'est pas l'argent en tant que tel mais que vous vous mettiez debout. Il faut sortir de la position du retraité maltraité. Nous sommes des retraités qu'on doit respecter et le respect se mérite». Un discours porté sur les raisons de cet engagement. La Fondation Revivre, par le biais de nouvelles pratiques, entend affirmer un autre possible, construire d'autres modes d'être et d'agir en vue d'une vie plus épanouie et éveillée. En objectivant les discours en cours dans le pays, les pratiques qui n'épanouissent guère, elle pose

finallement la question de l'ordre social, de ses normes et des rapports sociaux. Capitaliser l'expérience des personnes à la retraite, mobiliser leurs connaissances, vivre avec, en s'engageant dans des activités salvatrices pour les retraités eux-mêmes et les générations à venir, dans le cadre de la transmission des valeurs et du savoir-faire auquel les nouvelles générations auront à apporter leur plus-value des connaissances modernes, en les bonifiant et en les performant s'annoncent être la démarche choisie par la Fondation Revivre pour un épanouissement de la personne retraitée. Une approche qui transgresse les certitudes collectives, discute les règles du jeu social, les pratiques établies et interroge les habitudes. C'est aussi une remise en question du vécu des retraités "retraités maltraités" par un engagement autour de pratiques valorisantes susceptibles de forger un autre destin permettant aux personnes retraitées, hommes et femmes, d'accéder davantage aux nombreuses possibilités que leur offre la vie, pour vivre épanouies et éveillées. Epousant pleinement ce rêve et croyant qu'il deviendra réalité, un membre a fait don d'un double terrain à la Fondation naissante. Pour rappel, le GERIA (Groupe d'expertise sur les réformes institutionnelles en Afrique) n'est pas membre fondateur de la Fondation. Mais, il l'accompagne dans son processus de développement en tant que Think Thank.

Viclaire MALONGA

POLITIQUE NATIONALE DE L'ACTION SOCIALE

Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma fixe le cap

Les directeurs centraux et départementaux du ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, se sont retrouvés les 5 et 6 juin derniers à Kintélé, pour un atelier sur l'appropriation des documents de politique nationale de l'action sociale et de son plan d'action 2023-2026. C'est le directeur de cabinet, Eugène Ickounga, qui a ouvert les travaux, en présence de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, gênée par une affection de la gorge.

batsa Goma a simplement exhorté ses collaborateurs de se mettre au travail: «*Nous avons aujourd'hui l'opportunité de pouvoir nous plonger dans les documents qui nous donneront des directives pour travailler, de l'adopter et de se l'approprier. Vous avez*

Le directeur de cabinet a rappelé les grandes lignes de ce document qui met un accent particulier sur les mesures à prendre pour renforcer non seulement l'action sociale en faveur des couches vulnérables de la population, mais aussi les interventions d'urgence en matière humanitaire. «*Il indique les actions requises pour mettre en œuvre l'engagement du Gouvernement en terme de socle minimum de la protection sociale*», a précisé Eugène Ickounga.

Cet atelier, a-t-il expliqué, est organisé pour permettre aux directeurs centraux et départementaux de s'approprier de la politique nationale de l'action sociale et de son plan d'action 2023-26, notamment les priorités pour les cinq prochaines années. «*Il s'agit de faire le point des activités réalisées et de projeter des nouvelles actions, afin d'améliorer la réponse apportée aux populations en détresse dont le nombre ne cesse de croître d'année en année*».

Le ministère, à travers l'élaboration de ces nouveaux documents pragmatiques, a



Pour la postérité

mis en œuvre une approche inclusive, associant toutes les parties prenantes. «*Si nous avons voulu ratisser large à ce stade d'élaboration de nos documents, c'est pour éviter les écueils qui ont miné la mise en œuvre optimale des précédentes générations de la politique nationale de l'action sociale*», a-t-il déclaré.

Il a invité les participants à enrichir ces documents. «*Vous aurez aussi à définir une stratégie de déclinaison du plan d'action 2023-26 en plans départementaux d'action sociale et humanitaire*», a dit Eugène Ickounga.

En quelques mots, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kim-

l'opportunité d'apporter votre touche afin que vous puissiez être fiers de ce travail que nous allons tous mettre en œuvre. J'attends de chacun de vous ses contributions».

Pour les cinq prochaines années, les actions que mène le ministère découleront de ces documents programmatiques, mais aussi et, surtout, avec les cinq domaines d'action prioritaires définis dans le programme quinquennal du Gouvernement.

A noter que la politique nationale d'action sociale et son plan d'action sont arrivés à leur terme depuis 2022. Il s'est agi de



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

les évaluer et les réviser. De manière spécifique, dans le domaine de l'action sociale, il s'agit d'actualiser le plan stratégique en faveur des personnes âgées 2017-2022; relancer les activités du Parlement des enfants; éteindre le système intégré de protection de l'enfant après son évaluation; faire aboutir l'enquête sur les enfants de la rue et ceux victimes de la traite; apporter la contribution du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire dans la préparation des états généraux de l'Enseignement pour sa composante établissements spécialisés.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Les centrales hydroélectriques seraient-elles bazardees ?

C'est ce que l'on entend dans certains milieux. Cette rumeur va grandissant. Le barrage hydroélectrique du Djoué, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, a été concédé au groupe Hydro opération international Globlec. Celui de Moukoulou, dans le département de la Bouenza, a été confié au groupement Zengweih Technico Congo Wheihway International Economic technical Coopérative. Le Groupement Hydro opération International Axian Energy est adjudicataire du barrage d'Imboulou, à cheval entre le Pool et les Plateaux. Celui de Liouesso, dans la Sangha, sera prochainement géré par le Groupement China Gesuba Groupe Corporation ... Mais au ministère de l'Energie et de l'hydraulique, on affirme que c'est seulement une partie de la gestion de ces centrales hydroélectriques qui est momentanément confiée aux entreprises étrangères et, surtout, il ne s'agit nullement de «*privatisation*».

Insécurité grandissante à Moukoundzi-Ngouaka

Entre agressions à main armée, autres actes de banditisme, et le phénomène des bébés-noirs, le quartier Moukoundzi-Ngouaka, notamment le secteur du Complexe scolaire comprenant le collège, le lycée et le préscolaire (ex-La Sorbonne), commence à inquiéter ses habitants. Le quartier est maintenant identifié comme dangereux pour abriter un grand nombre de délinquants. Les bandits du quartier Makélékélé agissent même en plein jour. Vivre dans ce quartier est devenu compliqué. Les habitants demandent à la police d'ouvrir les yeux...et les menottes !

Ils ne veulent plus de bacs à ordures

Dans certains quartiers, notamment à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, des habitants ont pris la décision de déplacer les bacs à ordures Averde des abords des routes goudronnées. Ils n'en veulent plus parce que, exaspérés par l'incapacité de l'entreprise à remplir sa mission. Quand les bacs débordent et les immondices s'entassent sur plusieurs mètres et bloquent parfois la circulation sur une partie de la chaussée, il se passe des semaines avant d'être vidés.

Des secours rapidement dépassés à l'hôpital central des armées de Brazzaville

Il y a deux semaines, la gestion de l'accident d'une brigade de la gendarmerie a suscité de vives critiques. Bon nombre de Congolais ont dit que ce qu'ils ont vu lorsque ces gendarmes ont été conduits à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, à Brazzaville, est indigne. Des blessés agonissant dans les couloirs, à même le sol. Les services de l'hôpital ont paru débordés et inefficaces. Le niveau quantitatif et qualitatif de la desserte hospitalière de la capitale est depuis toujours l'un des principaux sujets de plaintes de la population.

Un bus termine sa course contre une boutique

Un bus de transport en commun, avec plusieurs passagers, a fait une sortie de route samedi 3 juin dernier, et a terminé sa course dans une boutique, entraîné deux poteaux d'électricité et un kiosque Mobil Money, à Kinsoundi, quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. L'accident s'est produit à l'arrêt Barrage. Plusieurs blessés ont été enregistrés, parmi eux, le chauffeur, qui a ensuite pris la poudre d'escampette. Le système de freinage, défaillant, et l'excès de vitesse seraient à l'origine de l'accident.

La sentence populaire a encore triomphé à Brazzaville

Il y a quelques jours, un jeune homme a subi la fureur des jeunes de Bifouiti, un quartier de Makélékélé, qui l'ont brûlé vif. Il s'agit d'un présumé voleur, qui aurait été surpris en train de braquer dans un domicile dans la nuit. Les gens l'ayant identifié affirment que sa réputation était partie du quartier Moukoundzi-Ngouaka, où il vivait avant de se réfugier à Mayanga, dans l'arrondissement 8 Madibou. C'est le énième cas de justice populaire dans la capitale. La nuit du jeudi 8 juin, un présumé voleur a été brûlé vif au quartier 5 Chemins, à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale.

MAUVAISE GESTION DU FONDS COVID-19

«Publiez ce que vous payez» a présenté son rapport aux Ponténégrins

La coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» (PCQVP) a présenté à la presse, aux responsables des structures sanitaires, à la Force publique et aux ONGS de Pointe-Noire, les résultats du rapport lié aux dépenses effectuées par le Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la COVID-19. C'était le 23 mai 2023, à la Chambre de commerce. La rencontre était co-animée par Christian Mounzé, coordonnateur national de la coalition Publiez ce que vous payez, Brice Makosso, secrétaire permanent de la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire, et Rita Mabyalhat, responsable des investissements publics.

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a mis à mal les systèmes sanitaires au niveau global. Le système de santé du Congo, peu performant en raison de la précarité des plateaux techniques, s'est trouvé gravement perturbé. Afin de pallier les multiples besoins pendant cette période, le Gouvernement a créé un Fonds national de solidarité, dit «Fonds COVID-19», pour assurer le financement de la riposte à cette pandémie. Ce fonds, fi-

nancé par divers donateurs, a permis, entre autres, de financer la prévention et la gestion de la pandémie et l'appui à la Force publique impliquée dans le contrôle de la mise en œuvre des mesures de riposte et des gestes barrières. En raison de la mobilisation par le Gouvernement d'importantes ressources financières pour lutter contre la propagation de la COVID-19, la coalition PCQVP a entrepris le suivi et l'évaluation des dépenses liées à la lutte contre le coro-



Les participants à la rencontre

navirus au Congo. Cette action s'inscrit dans le cadre de son programme «*transparence et responsabilité dans la gestion des finances publiques*».

Au terme cette action de l'enquête, il ressort que 25 132 480 817 Frs CFA destinés à la lutte contre la pandémie n'auraient pas été justifiés. Les investigations ont aussi révélé de graves dysfonctionnements dans la gestion des fonds disponibles pour la lutte contre la COVID-19. Le rapport a mis également en relief les faiblesses et des manquements dans les procédures de passation des marchés entre le ministère de la Santé et les différentes sociétés de services pendant

la pandémie. Dans la perspective d'apporter des réponses aux préoccupations identifiées, la Coalition «*Publiez ce que vous payez*» recommande au Gouvernement, à l'organe de lutte contre la corruption et à celui chargé de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques, au Parlement et aux institutions financières internationales, de donner suite à ce rapport, en demandant l'ouverture d'une enquête et des poursuites judiciaires pour les auteurs avérés de ces crimes financiers.

Equateur Denis NGUIMBI

ERRATA

Dans notre précédente édition, nous avons publié un article intitulé: «*Les vendredis de l'entreprise*», en page 4.
-Au lieu de: Ministère des Petites et moyennes, de l'artisanat et du secteur informel.
Lire: Ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat
-La rencontre a été organisée par la Direction générale des Petites et moyennes entreprises et non par l'Agence de développement pour les petites et moyennes entreprises.

COMMÉMORATION

L'Italie a célébré sa 77^e fête nationale

Comme tous les 2 juin, l'ambassade d'Italie a convié vendredi dernier à sa chancellerie à Brazzaville, ce que la capitale congolaise compte d'amis et sympathisants de l'Italie. La fête fut belle et joyeuse, sans manquer de solennité. A preuve : c'est par les hymnes nationaux, d'Italie et du Congo, que la cérémonie s'est ouverte.

Dans la cour de la résidence, co-opérants civils et militaires; membres de congrégations missionnaires, d'ONG italiennes œuvrant au Congo, italiens d'entreprises; Italiens ou congolo-italiens, verre à la main, ont levé le verre de l'amitié pour la prospérité de la coopération entre les deux pays. Le Gouvernement avait délégué sur place un groupe de cinq officiels, conduits par Ingrid Ghislaine Ebouka Babakas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et comprenant notamment Irène Mboukou Kimbatsa Goma,

Juste Mondélé et Léon Alfred Opimbat. Puis a suivi le discours de l'ambassadeur, Luigi Diodati, dans lequel le diplomate a souligné quelques-uns des traits marquant des liens diplomatiques entre l'Italie et le Congo. «La relation entre le Congo et l'Italie, c'est presque une histoire d'amour», qui irait se consolider davantage quand le Congo aura voté en faveur de la candidature de Rome pour organiser l'Exposition universelle de l'Expo 2030. «Nous avons déjà fêté la fête italienne à Pointe-Noire où vit la majorité de nos compatriotes au



L'ambassadeur italien Luigi Diodati et la ministre Ingrid Ghislaine Ebouka Babakas



On a levé le verre de l'amitié pour la prospérité de la coopération entre l'Italie et le Congo.

Congo », a-t-il dit. «Nous avons toujours cherché à maintenir cet esprit de collaboration, dans le cadre de cette solidarité et de cette coopération mutuelle qui ont caractérisé le passage au Congo de notre illustre compatriote, ensuite naturalisé citoyen français, Savorgnan de Brazza, qui peut être considéré comme un modèle de coopération solidaire et un homme charnière entre deux civilisations», a souligné l'ambassadeur Diodati. La cérémonie a pris fin avec le défilé de mode des sapeurs brazzavillois, adeptes de la «diatance». A rappeler que c'est le 2 juin 1946, au sortir de la Deuxième guerre mondiale, que l'Italie décida d'abandonner la monarchie pour devenir une République.

A.S. MIANZOUKOUTA

JOURNEE MONDIALE DE L'AFRIQUE

Donner au continent les repères nécessaires pour construire son avenir

Le 25 mai de chaque année est célébrée la Journée mondiale de l'Afrique. Pour commémorer cet événement qui coïncide avec les 60 ans de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963, devenue l'Union africaine (U.A) en 2002, le Secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a organisé un débat sous le thème: «Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et les problématiques d'intégration africaine». C'était en présence de Céphas Germain Ewangui; Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE), et des autres présidents d'institutions.

Le thème principal a été développé par Alain Akouala, ancien ministre, et actuel président de la Commission nationale du mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Le débat a montré que les Chefs d'Etats africains tentent différentes approches et initiatives pour donner au continent les repères nécessaires pour construire son avenir. Un tableau sombre a été présenté sur le plan du développement. Cette Journée consiste à interpeller la conscience des Africains. D'ailleurs, la conclusion d'un rapport de la CNUCED souligne que le revenu par habitant africain

est aujourd'hui en moyenne à 10 % inférieur à celui de 1980. Le continent est à plus de neuf modèles de développement pour rechercher comment le sortir de sa difficile situation. La dernière approche est le NEPAD. La pauvreté demeure galopante. Si rien n'est fait pour changer la donne, l'Afrique continuera sa marche en reculant. Certains analystes soulignent que l'actuel système économique mondial est en évolution constante. Le centre de gravité oscille entre la spéculation boursière et la maîtrise des technologies de pointe.



Les officiels et les participants à la fin du débat

Céphas Germain Ewangui a souligné que les acteurs des organisations de la société civile dont la vocation est d'assister et d'accompagner les efforts des pouvoirs publics, tant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement, ont intérêt à comprendre chacun des mécanismes. Pour Alain Akouala Atipault, au sortir des indépendances, l'Afrique a dû s'inspirer de certaines stratégies de développement économique importées des pays qui les ont colonisés. «Après les indépendances, il fallait aller vers la souveraine-

té économique. C'est en cela que le NEPAD a été mis en place. C'est une vision qui définit l'Agenda à l'horizon 2063, qui a besoin de ce processus qui est le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) pour faire l'évaluation entre la vision des pères fondateurs et le futur du continent. La société civile a pris conscience du rôle important à jouer. L'opérationnalisation de ce processus a déjà démarré. Celle-ci sera croissante lorsque la totalité de la commission sera mise en place», a-t-il expliqué.

Philippe BANZ

POINTE-NOIRE

La notion de Gouvernement ouvert

L'ONG Global Participe, une organisation non gouvernementale, a organisé le vendredi 12 mai dernier à Pointe-Noire, une session de sensibilisation au profit des acteurs de la société civile dans le cadre d'un partenariat pour le gouvernement ouvert. La session a été animée par Yvan Kibangou Ngoy, directeur exécutif de Global Participe. La session s'inscrivait dans le cadre de la semaine dite «Open Gov



Photo de famille Week», c'est-à-dire «Semaine pour le gouvernement ouvert» de partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). L'activité s'adressait surtout aux élus locaux: conseils municipaux, organisations de la société civile sur PGO et au gouvernement congolais en vue de son adhésion. Le Partenariat pour un gouvernement ouvert rassemble des dirigeants gouvernementaux, des défenseurs de la société civile et des citoyens dans un partenariat unique. Un partenariat qui promeut une gouvernance transparente, participative, inclusive et responsable. En effet, plusieurs ONG et associations membres du réseau des organisations de la société civile d'Afrique francophone pour le gouvernement ouvert participent à ce programme qui bénéficie de l'appui de la Banque mondiale et de la direction générale de la modernisation de l'État. C'est dans le but de mettre en œuvre cette perspective que le ministère a sollicité l'appui technique et financier de la Banque mondiale. La mise en œuvre prudente de cette feuille de route consisterait en la réalisation de projets pilotes à l'échelle d'un quartier ou d'une petite commune rurale. Toutefois, le renforcement des capacités en matière de gouvernement ouvert, et plus largement d'innovation publique, ainsi que de sensibilisation sur les avantages d'une gouvernance participative constitue un préalable à tout travail spécifique sur la feuille de route. Le directeur exécutif de Global Participe a précisé que cette première étape sera suivie de la constitution d'un noyau d'ambassadeurs des valeurs, dans l'administration congolaise et sa société civile.

Madocie Déogratias MONGO

SENEGAL

La tension diminue, le bilan des morts augmente

Au Sénégal, la tension retombe progressivement. Des heurts d'intensité minime ont fait une nouvelle victime samedi 3 juin 2023, portant à seize le nombre officiel de morts depuis la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko à deux ans de prison.

Les Sénégalais continuent de redouter une arrestation du candidat déclaré pour la présidentielle de 2024. Alors que les camps de Sonko et du Président Macky Sall se renvoient la responsabilité des violences et des morts, le Gouvernement a décidé de couper temporairement l'internet sur des téléphones.

La répression meurtrière des forces de défense et de sécurité, a été condamnée par le PASTEF, parti d'Ousmane Sonko. Il accuse le pouvoir d'utiliser des milices privées



Macky Sall



Le Sénégal a frôlé l'embrasement

pour mater les populations civiles. Il a donné un bilan de 19 morts parmi les

manifestants, et continue d'exhorter les Sénégalais à se défendre et à riposter. Le Gouvernement a dénoncé les actes de vandalisme et de banditisme, œuvre des partisans de Sonko soutenus par des forces occultes, des étrangers venus déstabiliser le pays et le plonger dans le chaos. Il affirme que certains mani-

festants sont armés. Le ministre de l'Intérieur a annoncé samedi 3 juin



Ousmane Sonko

avoir mené 500 arrestations. La présence des forces de sécurité a légèrement diminué, dimanche 4 juin à Dakar où de nombreux magasins restaient fermés. De nombreux quartiers qui ont connu des actes de violence sont restés calmes. Beaucoup d'activités ont repris avec la fin de l'interdiction de la circulation des motocyclistes.

Alain-Patrick MASSAMBA

TURQUIE

Erdogan promet une nouvelle Constitution

Réélu, le Président turc, Recep Tayyip Erdogan a été investi au Palais présidentiel, le 3 juin 2023 à Ankara, la capitale de la Turquie. Il entame officiellement un troisième mandat de cinq ans à la tête du pays, et a prêté serment devant le Parlement. C'était en présence de plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernement. Parmi eux: Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo.

Dans son allocution, le Président Erdogan a annoncé qu'il entend respecter l'intégrité de la patrie, la souveraineté de la nation, l'état de droit et le principe d'une République laïque. Il s'est



Recep Tayyip Erdogan prêtant serment

aussi engagé à introduire une nouvelle Constitution pour remplacer l'actuelle. La Constitution actuelle, a-t-il souligné, est un produit du coup d'Etat de 1980 et qu'elle devait être remplacée par une Constitution libérale civile et inclusive qui renforcerait la démocratie. La Constitution turque actuelle est entrée en vigueur en 1982 et a été amendée dix-neuf fois depuis lors. Le dernier amendement en 2017, a introduit un système présidentiel et aboli le système parlementaire.

De même, a-t-il affirmé, le pays avait mis sur pied une nouvelle voie et entré dans le siècle de la Turquie, exhortant le peuple turc à transcender les limites des discussions axées sur les élections, et à tourner son regard vers l'avenir. La cérémonie d'investiture a coïncidé avec la célébration du centenaire de la création du pays. Sorti vainqueur de l'élection présidentielle du 28 mai dernier, Recep Tayyip Erdogan a obtenu 52,18% des voix lors du second tour contre son rival Kemal Kılıçdaroğlu, chef du Parti républicain du peuple. Il dirige la Turquie depuis son accession au poste de Premier ministre en 2003 à la suite du référendum constitutionnel de 2017, qui a transformé le système parlementaire turc en un système présidentiel.

A.-P. MASSAMBA

CAMEROUN

Les groupes armés séparatistes des régions anglophones changent de stratégie

Une reconfiguration dans la durée, des modes d'action des groupes armés séparatistes, sont là, la nouvelle donne dans les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun. Après avoir subi des revers au plan militaire, affaiblis et divisés, les «Ambaboyes» ont basculé vers de nouveaux modes d'action faits de rackets, d'enlèvements avec demande de rançons, mais aussi d'attentats. Au point de semer le trouble auprès des populations.

Le 19 mai 2023, dans la localité de Kedjom Keku, non loin de la capitale de la région du Nord-ouest Bamenda, trente femmes organisent, selon des sources officielles, une marche pacifique, pour protester contre les actes de groupes armés indépendantistes, qui imposent aux populations le paiement de «taxes» à leur profit.

Le lendemain, les manifestantes sont enlevées par des éléments de ces groupes, avant d'être libérées, quatre jours plus tard. Selon les autorités locales, les trente femmes auraient été torturées durant leur détention. Selon Yeri-



Des séparatistes armés jusqu'aux dents

ma Kini Nsom, analyste des questions sécuritaires dans la zone, «les femmes n'ont pas été violentées parce que certainement, il y a eu échange». Il explique que c'est ainsi que «vivent désormais ces groupes, ou plus exactement ces gangsters qui utilisent la guerre comme étant une économie désormais, après que les groupes armés ont été déstructurés et démantelés par les forces conventionnelles».

De son côté, Raoul Sumo Tayo, historien et prospectiviste à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Louvain (Belgique) et chercheur au Centre d'études et de recherche en paix, sécurité et intégration de l'Université de Maroua (Cameroun) révèle que «depuis quelque

temps, on note une forme de basculement dans le terrorisme pur, avec la multiplication des attentats à la bombe, comme on l'a vu à Buea, dans le Sud-ouest, à l'occasion de la compétition de l'ascension du Mont Cameroun au mois de février dernier. La tendance est aussi au recours à des engins explosifs de manière indiscriminée, dans une volonté de faire peur et de faire mal. On observe la multiplication des actes de braquages, de racket des populations, des enlèvements assortis de demandes de rançon, des attaques contre les établissements de microfinance ou des particuliers».

Selon des experts, les groupes indépendantistes ont subi d'importants revers de

la part des «forces conventionnelles». D'où leur affaiblissement progressif sur le terrain et leur orientation vers une économie criminelle. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette perte de vitesse des «Ambaboyes», autre appellation des groupes armés engagés dans la bataille pour la création d'une République fictive dite de «l'Ambazonie».

A rappeler que du 30 septembre au 4 octobre 2019, sur convocation du Président Paul Biya, un «grand dialogue national», réunissant des figures politiques du pays, des experts de divers domaines et les autorités, s'est tenu à Yaoundé, dans le but de «trouver des solutions à la crise anglophone». Marqueur, parmi d'autres, d'une volonté politique de donner suite à cette grand-messe politique: la promulgation, le 24 décembre de la même année, d'un Code général des collectivités territoriales décentralisées, considéré comme un instrument de renforcement de la décentralisation. Depuis, l'application de ce texte, par la création d'institutions spécifiques aux régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, n'endigue pas la crise déclenchée quatre ans plus tôt.

Gaulle D'AMBERT

INDE

Plusieurs morts et blessés dans une catastrophe ferroviaire

L'Inde est en deuil et sous le choc. Une collision survenue vendredi 2 juin 2023 entre trois trains de passagers dans l'Est du pays a fait au moins 288 morts et 900 blessés. C'est l'un des pires accidents ferroviaires de l'histoire du pays. Les secours ont été mobilisés, samedi 3 juin pour désincarcérer les nombreux voyageurs pris au piège sous les carcasses métalliques des wagons.

La fin des opérations de sauvetage a été annoncée par les coordinateurs. Tous les corps et passagers blessés ont été évacués du lieu de l'accident. Des wagons se sont renversés, les secouristes travaillent sans répit pour extraire les survivants des épaves et de nombreux cadavres à côté des voies sur le lieu du drame près de Balasore, à environ 200Km de Bhubaneswar, la capitale de l'Etat d'Odisha. Après l'accident, qui a fait tomber des voyageurs des couchettes supérieures, les gens criaient, appelaient à l'aide. Il y avait des blessés partout à l'intérieur des wagons et le long des voies.

La catastrophe fait suite au déraillement d'un train express assurant une liaison entre Bengaluru et Kolkata qui s'est couché sur une autre voie. Peu après, un autre train, le Coromanda express reliant Kolkata à Chennai a percuté le train déraillé, certains de ses wagons heurtant un train de marchandises stationnant à proximité.

Sudhanshu Sarangi, directeur général des services d'incendie a fait savoir que «le bilan de 288 morts devrait à nouveau s'élever, évoquant la possibilité qu'il atteigne 380 décès. Plusieurs gens conduits dans les hôpitaux ont succombé à leurs blessures et nous continuons de sortir des morts des lieux de l'accident». Des ambulances, a-t-il précisé, ont déposé des blessés à l'hôpital du district de Bhadrak, où les survivants ensanglantés et en état de choc sont soignés dans des locaux surpeuplés.

Narendra Modi, Premier ministre indien s'est dit affligé, avec une pensée à l'endroit des familles endeuillées. Tout en souhaitant le rétablissement rapide des blessés.

Alain-Patrick MASSAMBA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Tous contre le plastique!

La 50^e Journée mondiale de l'environnement s'est célébrée le 5 juin 2023 sous le thème: «Combattre la pollution plastique». Prélude à cette Journée, le ministère de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a organisé une rencontre le 3 juin, dans l'objectif d'initier une grande sensibilisation à l'endroit des populations pour une prise de conscience collective. Elle était coprésidée par Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, et Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo. La rencontre a réuni les agences des Nations Unies, les autorités locales, les représentants des administrations publiques, le secteur privé, les organisateurs de la société civile et les confessions religieuses.



Après la réunion de sensibilisation contre le plastique

Pour Chris Mburu, la Journée mondiale de l'environnement offre l'occasion d'intensifier l'appel lancé aux Gouvernements, aux villes et aux entreprises pour qu'ils investissent et mettent en œuvre des solutions destinées à mettre fin à la pollution plastique. Réitérons l'adresse du secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres aux Etats-membres, le coordonnateur des systèmes des Nations Unies au Congo a indiqué: «Chaque année, l'humanité produit plus de 400 millions de tonnes de plastique, dont un tiers n'est utilisé qu'une seule fois. Chaque jour, l'équivalent de plus de 2000 camions à ordures remplis de plastique est déversé dans nos océans, nos rivières et dans nos lacs. Les conséquences sont catastrophiques...»

Arlette Soudan Nonault a, quant à elle, souligné que la Journée mondiale de l'Environnement a été consacrée le 5 juin de chaque année comme vecteur principal par lequel la communauté internationale encourage la prise de conscience et les actions de grandes envergures pour la sauvegarde de l'environnement instituant ainsi les Gouvernements, les entreprises et les citoyens à s'attaquer aux problèmes environnementaux urgents. «Le plastique est de nos jours, considéré comme l'un des fléaux de notre temps. Aujourd'hui si nous ne faisons pas attention, il y aura plus de plastiques dans l'eau que de poissons», a-t-elle déclaré.

Au plan national, cette Journée sera célébrée en différé le 10 juin prochain sous le thème: «Marche verte du Congo contre la pollution plastique». Cette marche partira de la mairie de Makélékélé à la place publique du Rotary. La Journée mondiale de l'environnement sera aussi une occasion d'encourager les actions nationales de lutte contre le plastique, qui constitue l'un des fléaux écologiques du Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENTREPRENEURIAT

Six ans déjà pour susciter l'esprit entrepreneurial chez les jeunes

Dans le but d'aider les étudiants à matérialiser leur rêve en matière de création d'entreprise, comment transformer ce rêve en réalité, le 31 mai 2017, Dydime Essebo, enseignant en entrepreneuriat et création d'entreprise à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), lançait le Makusa pub et restaurant. Celui-ci a totalisé ses six ans d'existence. Le vendredi 2 juin 2023, Dydime Essebo, a donné une conférence de presse autour d'un cocktail et un buffet, pour faire le bilan et parler des perspectives.

L'objectif du projet consistait à mettre en pratique toutes les connaissances théoriques que dispense l'enseignant depuis 2001. Dydime Essebo est parti d'un constat malgré les cours donnés, le résultat ne suivait pas. «Nous aimerions donner envie aux jeunes congolais de se prendre en charge, qu'ils essaient de créer une activité. L'esprit entrepreneurial est inexistant dans notre mentalité», a-t-il dit. Avec ses étudiants, ils se sont engagés à faire l'étude du marché jusqu'à la création de Makusa qui veut dire cuisine en lingala.

Le responsable a adressé un bilan positif, son objectif étant atteint: celui de donner aux étudiants une expérience professionnelle et de mettre en pratique les enseignements donnés. Plus

de 66 étudiants sont passés dans ce restaurant pour se former et se performer. Le restaurant a fait savoir Dydime Essebo, est fréquenté par une quarantaine d'invités au quotidien.



Dydime Essebo



La façade de Makusa

La particularité de ce restaurant est de valoriser et de vulgariser la cuisine congolaise. Si bien que lorsqu'en entre dans Maku-

sa pub, on trouve des articles congolais, tels que les chaises en liane, les rideaux en pagne, des tableaux peints par des Congolais. Pour susciter la curiosité des clients et marquer la différence avec les autres restaurants, un poteau est dressé au milieu du restaurant où les étudiants écrivent les proverbes en différentes langues. «La plupart des étudiants prennent du plaisir, mais le seul regret est qu'ils n'arrivent pas à être ambitieux», a-t-il précisé.

Paul Deslande Ngoumba, étudiant en licence 3 en management et gestion d'administration des entreprises, assistant manager Makusa pub et restaurant a indiqué: «Je viens pratiquer ce que nous faisons à l'école grâce à notre enseignant. A l'école, c'est plus de la théorie. Sur le terrain nous avons une vision de l'entrepreneuriat. A l'avenir, je veux monter mon propre restaurant. Nous devons nous construire aujourd'hui et penser au lendemain», a-t-il indiqué.

A.N'K.-K.

CONFÉRENCE

Savoir lier statistique et développement en endogène

Dans le cadre de ses traditionnels débats d'idées, la Fondation Niosi a débattu jeudi 13 avril 2023, à l'Institut français du Congo à Brazzaville, du thème: «Statistiques et développement endogène de l'Afrique centrale».

Il a été développé par Marcel Mbaloula, ingénieur statisticien, chargé de cours à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), sous la modération du Pr Josué Ndamba, membre de la Fondation Niosi. Après les échanges, l'assistance a été édifiée sur l'importance de la statistique, un outil qui pourrait promouvoir un développement endogène dans la zone Afrique centrale. Au sein de la CEEAC,

la Communauté des Etats de l'Afrique centrale, la stratégie de développement peut prendre appui sur la statistique, a affirmé le conférencier qui s'est appuyé sur les statistiques de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque africaine de développement (BAD). Ces statistiques portent sur la population, la densité, le taux de pauvreté et l'indice de développement humain (IDH)



Pr Josué Ndamba et Marcel Mbaloula

pour mieux connaître le Produit intérieur brut (PIB). Avec les données sur la santé et l'éducation, ces données permettent d'apprécier la qualité de développement d'un pays.

En Afrique centrale, il y a des pays au faible taux démographique, comme le Congo (5 millions), le Gabon (2 millions), la Guinée Equatoriale (1 million) et Sao Tomé et Principe (0 million). Ces pays sont fragiles pour se développer dans le contexte actuel, à cause de la population mince. Du point de vue de la densité, le Rwanda et le Burundi ont des faibles superficies, mais une population importante. Ces pays doivent concevoir d'autres politiques de développement dans la manière de gérer la nation, du fait que les densités sont très fortes. Le taux de pauvreté est montré par les indicateurs qui prouvent que la majorité des pays de la zone présente une situation de pauvreté avérée. La zone est dans une pauvreté endémique. La santé y est précaire.

L'école y dispense une éducation d'aliénation tournée vers des connaissances prenant appui sur les sociétés occidentales. Il manque une harmonie dans la société où une partie de la population vit dans des conditions de vie relativement acceptables et une autre partie se trouve dans la misère.

Ces caractéristiques montrent que la situation n'est pas viable en Afrique centrale. Ces différents éléments d'appréciation indiquent que les pays de la CEEAC sont dans le non-dé-

veloppement. Du point de vue économique, les pays de la zone sont dans une pénurie de production locale. Ils ont recours aux produits importés pour satisfaire leurs besoins et sont beaucoup dans une économie extravertie. La stratégie de développement endogène s'articule autour de l'actualisation et de la mise en valeur de ce que l'on a, de ce que l'on est et de ce que l'on veut devenir, a dit le conférencier. Le développement endogène est une croissance économique endogène articulée autour du progrès de la société, c'est-à-dire en se préoccupant des besoins de la société. Il s'agit de mettre en œuvre le développement des dynamiques socio-économiques et culturelles existantes, a dit Marcel Mbaloula.

Un participant, Moutou Kango, économiste, enseignant à la faculté des sciences économiques de l'université MarienNguabi, a donné son appréciation. «Ce débat a eu un caractère très très poignant, dans ce sens qu'il permet aux gens de mettre la main sur des concepts nouveaux, comme le monde évolue tellement vers des réalités nouvelles, il faudrait aussi s'engager dans des concepts aussi nouveaux que le développement endogène».

Ph. B.

FORETS

Poser les jalons du basculement en mode de budget programme

Le ministère de l'Economie forestière, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) financé par la Banque mondiale, a organisé un atelier de validation du diagnostic stratégique dans le cadre du processus du basculement du budget des moyens au système de gestion budgétaire par programmes prévu en 2024. Les travaux tenus du 8 au 11 mai 2023, au centre international de conférence de Kintélé, ont été ouverts par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, en présence de Thomas Bandia, coordonnateur du PRISP.

L'objectif était d'améliorer la capacité de planification stratégique de la dépense publique et de l'efficacité du budget d'investissement public; de renforcer les capacités pour la gestion des dépenses publiques et d'améliorer le système d'information de la gestion des finances publiques. Du document du diagnostic stratégique validé découlera un plan stratégique ministériel. Les échanges ont abouti à des conclusions et recommandations qui ont enrichi le projet. A l'ouverture de travaux, Thomas Bandia avait précisé

que le PRISP accompagne le Gouvernement du Congo dans la rationalisation de son système de gestion des dépenses publiques afin d'améliorer les allocations des budgets et des priorités.

Pour sa part, Mme Rosalie Matondo avait exhorté les cadres à s'approprier de cette dynamique. «Chacun doit être désormais suffisamment préparé pour jouer sa partition dans l'élaboration du diagnostic stratégique pour notre ministère, base de référence qui permettra à terme la mesure aisée de notre performance à



Mme Rosalie Matondo (au milieu) entourée des participants après l'ouverture

travers l'efficacité, l'efficience et la qualité de nos prestations dans le cadre du basculement vers le budget programme». Alain Bienvenu Ossebi, coordonnateur de la cellule de la légalité forestière et la traçabilité au ministère de l'Economie forestière, a apprécié un tel cadre de réflexion grâce auquel «Il y aura la traçabilité

et la légalité du bois. Le Gouvernement a signé l'accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne dans le cadre de vouloir rationaliser tout ce que nous faisons en terme d'exploitation forestière», a-t-il rappelé.

Philippe BANZ

AGRICULTURE

Mobiliser les investisseurs agricoles du Congo

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) conduite par Dr Yannick Arianne Rasorimanana, représentante résidente de cette institution en République du Congo, et le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Avec le ministre de tutelle, Pr Paul Valentin Ngobo, il a été coorganisé, jeudi 25 mai dernier à Brazzaville, une formation dans le cadre du lancement de l'initiative "Main dans la Main" et du projet d'appui au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la chaîne de valeur du manioc dans les zones agricoles protégées (ZAP) qui s'inscrit dans l'initiative "One country, one product" (projet OCOP).



Après l'ouverture de l'atelier

Pour la représentante de la FAO au Congo, cette initiative «contribue à la mise en œuvre de programmes nationaux ambitieux qui visent à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires en s'appuyant sur les marchés et à éradiquer la pauvreté, éliminer la faim et réduire les inégalités». Cette rencontre était l'occasion de présenter les grandes lignes et de poser des bases pour une appropriation efficace du concept "Main dans la Main", de procéder à la présentation et à la signature du projet OCOP et de procéder à la remise officielle du SVIRE-C (Valorisation intégrée

des ressources en eau). Cet atelier marque le début des deux initiatives qui visent à améliorer de manière durable la nutrition et les moyens de subsistance en République du Congo. Il s'agira, in fine, d'accélérer la transformation structurelle de l'agriculture et le développement rural durable en vue d'éliminer la pauvreté selon qu'il est inscrit dans les Objectifs du développement durable (ODD1), la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD2), et de contribuer à l'atteinte des autres objectifs de développement durable. Le programme assurera l'approfondissement des études de faisabilité économique des quatre filières retenues par le HiHi-Congo: le développement de la farine de manioc; la production de soja et de maïs pour l'alimentation animale et humaine, le développement de l'élevage de volailles et la valorisation

intégrée des ressources en eau pour l'agriculture, l'élevage et la pisciculture. Il fournira également une plateforme de collaboration et de coordination entre acteurs impliqués dans le système mondial de la sécurité alimentaire, y compris les Gouvernements nationaux, les ONG, et les agences des Nations Unies. Ouvrant les travaux, le ministre Paul Valentin Ngobo qui a loué la franche et riche collaboration entre la FAO et le Gouvernement du Congo dans le secteur agroalimentaire, a conclu son allocution en soulignant que «la mise en œuvre de ce projet vise à protéger les zones agricoles et contribuera à lutter contre la pauvreté, la faim et la malnutrition. En outre, cela contribuera à réduire les importations alimentaires coûteuses qui pèsent sur l'Etat congolais».

Gaule D'AMBERT

EMULATION

Le RJCPEC prime ses lauréats de l'année, dont Philippe Banz!

Chose promise, chose faite! Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC), une association présidée par Sametone Ondendé, a primé ses lauréats de l'année. C'était le samedi 13 mai dernier à l'Hôtel de Ville de Brazzaville.



Sametone Ondendé remettant le diplôme et le trophée au lauréat Philippe Banz

Au total, vingt-quatre lauréats s'étant illustrés dans leurs différents secteurs d'activité ont été primés. Ce sont des journalistes, des médecins, des administrateurs et des enseignants. A en croire les organisateurs de cette émulation, les personnes décorées, des femmes et des hommes, ont brillé par leurs performances professionnelles individuelles.

Leur choix s'est effectué selon les critères retenus par le Réseau depuis plus de seize ans. Dans son speech, Sametone Ondendé, président du Réseau, a expliqué: «Nous avons choisi le mois de mai parce que c'est le mois qui marque la fête des travailleurs. Ces décorations vont vous pousser d'aller toujours de l'avant. On ne doit pas attendre le jour de la mort pour reconnaître les mérites des bons travailleurs. Nous nous promenons dans toute la République pour dénicher les lauréats. Toutes les informa-

tions reçues sur les personnes sélectionnées et destinées à recevoir les récompenses ont toujours connu une contre-expertise pour confirmer les mérites. Les lauréats sont choisis sur des bases saines des mérites».

Les lauréats ont reçu chacun un diplôme et un trophée. Parmi eux, Philippe Banz, journaliste ayant «prouvé ses qualités professionnelles pendant l'exercice de son métier depuis plusieurs années à Radio Congo et de son écriture dans beaucoup de journaux, dont La Semaine Africaine». Cette marque de reconnaissance pousse les lauréats et les autres travailleurs à accroître et à améliorer leur productivité par l'acquisition de nouvelles connaissances

et la maîtrise des technologies et des méthodes de travail induites par les progrès techniques dans un contexte désormais marqué par la concurrence sans merci et la compétitive débridée par une mondialisation des économies qui ignore les frontières nationales. Ceci n'est possible que grâce à une participation au travail plus volontariste. L'enjeu majeur d'encouragement est à ce prix.

En rappel, le RJCPEC récompense les meilleurs de leur vivant et non à titre posthume. C'est la deuxième fois qu'un membre de notre journal est récompensé par cette organisation, après notre Directeur de publication, Albert Mianzoukouta, en 2019.

Ph. B.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«CONGO XINDI INGENIERIE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2.000.000 de FRANCS CFA
Siège social : 5, avenue Chinoise, La Bled Moukondo, Brazzaville
RCCM : CG-BZV-01-2022-B13-00511
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DES PARTS SOCIALES, NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «CONGO XINDI INGENIERIE», en date à Brazzaville du 26 mai 2023, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 30 mai de la même année, sous Folio 098/1, n°2451, trois résolutions ont été adoptées.

1- Monsieur YU SHOUYE, associé unique, a décidé de céder la totalité de ses parts à Monsieur WANG TONGXI qui devient l'associé unique de ladite société;

2- Suite à la démission de Monsieur YU SHOUYE de ses fonctions de gérant, Monsieur WANG TONGXI est nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée;

3- En conséquence des changements intervenus, une mise à jour des sta-

tuts de ladite société s'impose afin de prendre en compte les différentes modifications intervenues. Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31 mai 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-M-06880.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 31 mai 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00511.

Fait à Brazzaville, le 31 mai 2023

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire



ASSOCIATION CONGOLAISE
POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
49, Avenue de la Base, Batignolles
B.P. 945 - BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web: www.acbef.org
République du CONGO



APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX

L'Association Congolaise pour le Bien Etre-Familial (ACBEF), membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF), lance un appel d'offres national aux fournisseurs des équipements médicaux.

Référence: N° 02/ACBEF-05/2023_Dir.Ex/DAF-DAL

Financement: BP2023 - IPPF Fonds Non Restreint

Type de contrat: Soumissions à l'appel d'offres.

Lieu de soumission: Brazzaville, Siège de l'ACBEF au 49, Avenue de la base - Batignolles (réf.: virage BOPAKA) et à acbef@yahoo.fr / acbef.contact@gmail.com

Délais de soumission: du 07 au 20 juin 2023 à 15 Heures 00

EXPRESSION DE BESOIN

- 1 Centrifugeuse (1); Glucomètre (1); Pipette automatique (1); Appareil de biochimie (analyseur semi-automatique) (1); Automate d'hématologie (2); Echographe (2).

N.B:

Pour tous les soumissionnaires intéressés à ce marché, prière de se rapprocher de la Direction Exécutive de l'ACBEF ou à l'antenne de Pointe-Noire (contacts +242 06 662 40 14 / 05 624 13 48) pour le retrait du dossier de soumission avec les caractéristiques techniques de l'offre.

Fait à Brazzaville le 02 juin 2023

Le Directeur Exécutif



CLÔTURE DES FESTIVITES DES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO

Le Cardinal Michaël Czerny a ordonné neuf prêtres

Lancées à Owando, dans la Province ecclésiastique du Nord (PENORD) au cours d'une messe solennelle le dimanche 14 mai dernier, les festivités des 140 ans de l'évangélisation du Congo se sont poursuivies le 21 mai 2023 à Loango (Pointe-Noire) dans la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO) et ont culminé dans la Province ecclésiastique du Centre (PEC) avec la messe pontificale du dimanche 4 juin 2023, en la fête de la Sainte Trinité, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Elle a été présidée par le cardinal Michaël Czerny, S.J, préfet du dicastère pour la Promotion du développement humain intégral, envoyé spécial du Pape François.

C'était en présence de M. Jean Jacques Bouya, ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, représentant le Président de la République, Chef de l'Etat ; des membres du Gouvernement et ceux d'autres corps constitués de la République, de plusieurs autorités civiles et militaires. Au cours de cette messe, l'envoyé spécial du Pape a ordonné neuf prêtres ayant bouclé avec succès leurs stages diaconaux dans diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville.



Mgr Bienvenu Manamika B.

Bazebizonza, vicaires épiscopaux chargés de la pastorale générale, de la Vie consacrée, les abbés Louis Pambou et Bienvenu André Kimbengui, économistes diocésains de Pointe-Noire et Brazzaville, curé de la cathédrale Sacré-Cœur, Barthel Christel Ganao et Christophe Maboungou, recteurs du Théologât et du Philosophât, ainsi que plusieurs autres exerçant leur



Abbé Abdré Genflord Bouesso Diatsouika



ministère presbytéral aussi bien à l'étranger que sur le territoire national plus particulièrement dans la PEC et notamment dans l'archidiocèse à l'honneur. Côté officiel, il y a eu la présence de M. Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, Jean Claude Lounana Kouta, conseiller spécial du Président de la République, Dieudonné Bantsimba, président du Conseil municipal, maire de la ville de Brazzaville, etc. D'innombrables religieuses et religieux de diverses congrégations aux côtés des fidèles laïcs venus de différents diocèses



Le Cardinal Michaël Czerny



Mgr Urbain Ngassongo

du Congo et de l'étranger, en général et en particulier aussi bien ceux de la PEC que de l'archidiocèse en fête, arborant pour certains des tee-shirts frappés des motifs et logos du 140^e anniversaire de l'évangélisation



Abbé Archange Samuel Mouzita Matondo



du Congo et pour d'autres vêtus de l'uniforme distinctif de leur mouvement d'apostolat respectif, ont été aussi comptés dans cette foule des participants ayant pris d'assaut cette mythique place mariale archicombale, témoin de l'histoire de l'évangélisation du Congo et plus précisément de celle de l'archidiocèse de Brazzaville. Ont reçu l'ordination presbytérale des mains du cardinal Michaël Czerny, les abbés: André Genflord Bouesso Diatsouika, Archange Samuel Mouzita Matondo, Brem Junior Kouebassala, Daniel Franck Diamesso, Emmanuel Marie Mbongolo, Godwill Desvauchel Mvouama, Grâce Charel Bitsoumanou, Joh Ray Barachiel Botebalou Lou-



Le Cardinal Fridolin Ambongo B.

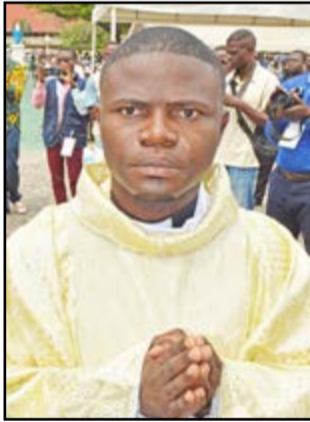


Mgr Ildevert Mathurin Mouanga

bassou et Roy Bertrand Mouye. C'est Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en sa qualité d'ordinaire du lieu, accueillant sur le territoire relevant de sa juridiction l'envoyé spécial du Pape, le cardinal archevêque



Abbé Brem Junior Kouebassala



de Kinshasa, ses confrères dans l'épiscopat et le sacerdoce ministériel, qui a prononcé le mot de bienvenue à l'endroit de leurs éminences, de leurs excellences, du clergé, des autorités de divers rangs, toute présence respectée, et de tout le peuple de Dieu rassemblé en cette heureuse et solennelle circonstance. Le cardinal Michaël Czerny a fait la lecture du message du Pape François adressé à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en sa double qualité d'archevêque de Brazzaville, de président de la CEC et à tout le Peuple de Dieu qui est au Congo qui célébrait en cette heureuse occasion les 140 ans de l'évangélisation de leur pays. Mgr Hyacinthe Dione a emboîté

le pas à l'archevêque de Brazzaville et au cardinal préfet en livrant à son tour un message de paix, d'amour mutuel, d'espérance et de confiance en Dieu. L'abbé Wenceslas Telotsamou, diacre, a procédé à l'appel des candidats à l'ordination sacerdotale. L'abbé Donatien Bizabolou s'adressant au président de la célébration eucharistique a déclaré : «Eminence, la Sainte Eglise vous présente ces candidats et demande que vous les ordonnez prêtres.» «Savez-vous s'ils ont les compétences requises?» s'est interrogé le cardinal président de l'eucharistie. «Le peuple de Dieu a été consulté et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis favorable. Et j'atteste qu'ils sont dignes d'être ordonnés prêtres.» «Avec l'aide de notre Seigneur Jésus-Christ, nous les choisissons dans l'ordre des prêtres» a conclu le cardinal préfet du dicastère pour la Promotion du développement humain intégral, faisant ainsi de ces neuf diacres, désormais des prêtres, appartenant au clergé diocésain de Brazzaville.

Dans son homélie, le cardinal Czerny a exprimé sa joie d'être venu au Congo pour célébrer les 140 ans de l'évangélisation de ce pays qui compte neuf diocèses sur tout le territoire national. Aussi, il a traduit au



Abbé Emmanuel Marie Mbongolo



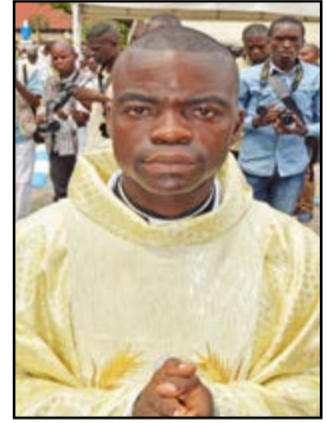
peuple congolais la proximité du Pape François qu'il est venu représenter en cette solennelle occasion. S'adressant aux futurs prêtres, il leur a rappelé qu'ils sont le fruit de la Miséricorde Divine et donc sont appelés à répandre cette miséricorde de Dieu auprès du Troupeau de Dieu vers qui l'Eglise les envoie. Cela en demeurant des artisans de l'amour, de la gloire et de la miséricorde de Dieu. Aussi, le prédicateur a recommandé aux nouveaux prêtres d'être proches de Dieu, de leur évêque, de leurs confrères prêtres et du Peuple de Dieu. Après l'homélie s'est poursuivie l'exécution du rite de l'ordination presbytérale par le dialogue entre chaque candidat et le célébrant

principal, marqué par l'engagement au célibat, la promesse des candidats d'obéir à leur évêque et à ses successeurs, la litanie des saints, l'imposition des mains sur chaque ordinand, la vêtue de l'étole et de la chasuble, la remise du calice et de la patène. Le tout couronné par le baiser de paix, entre le Cardinal et les nouveaux prêtres et entre ceux-ci et les archevêques, évêques concélébrants ainsi que les prêtres concélébrants installés à l'autel.

Vers la fin de la messe, le président de la CEC a exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat pour son apport substantiel dans la réussite de cet événement d'envergure nationale et internationale et a remercié le Saint-Père qui s'est présenté par le truchement de son envoyé spécial.

Le cardinal Fridolin Ambongo Besungu s'exprimant à son tour, a fait remarquer que les 140 ans célébrés en cette occasion, concernent la deuxième évangélisation, car le Congo est entré en contact avec l'évangile dès le XVII^e siècle.

Cérise sur le gâteau, la fin de la messe a été marquée par la remise des cadeaux. D'abord celui de l'Eglise du Congo au cardinal Michaël Czerny, constitué d'une crose sculptée avec du bois



Abbé Franck Daniel Diamesso

local, celui de l'Eglise de la RDC à l'Eglise sœur du Congo-Brazzaville, constitué d'une statue de la Vierge Marie, afin que la mère du Seigneur continue d'accompagner par son intercession l'œuvre d'évangélisation dans ce pays qui lui a été consacré dès son indépendance. Le dernier a été celui de l'Eglise du Congo au Président de la République, présent non déballé et reçu par le ministre d'Etat, Jean Jacques Bouya, venu le représenter et mandaté de transmettre les remerciements et la gratitude de l'Eglise du Congo au Chef de l'Etat.

Intervenant en dernier lieu, le cardinal Michaël Czerny a réitéré sa gratitude à l'Eglise du Congo pour l'accueil reçu à l'occasion de son séjour au Congo-Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

...Ils ont dit...

Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo: «On est heureux parce qu'on a l'envoyé spécial du Saint-Père, Son Eminence le cardinal Michaël Czerny. Il faut savoir que nous célébrons deux choses: en réalité il (Suite en page 11)

CLOTURE EN APOTHEOSE DU GRAND JUBILE DES 140 ANS D'EVANGELISATION DU CONGO

Le concert de chants religieux, le pèlerinage à Linzolo, la conférence-débat, la messe d'action de grâces et le point de presse ont couronné l'événement

La Province ecclésiastique du Centre (PEC) dans l'archidiocèse de Brazzaville avec ses diocèses suffragants de Kinkala et Gamboma a été la troisième étape de la célébration du 140e anniversaire de l'évangélisation du Congo. Après les Provinces ecclésiastiques du Nord (PENORD) dans l'archidiocèse d'Owando et du Sud-Ouest (PESO) dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, notamment à Loango, point de départ de l'évangélisation, en mai dernier, le tour est revenu à la PEC.

L'archidiocèse de Brazzaville qui a été le point culminant de toutes les festivités organisées par la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a réservé un accueil chaleureux à la dimension du succès à ses hôtes venus de l'étranger et des diocèses du Congo. Son Eminence le cardinal Michael Czerny, S.j. préfet du dicastère pour la Promotion du développement humain intégral et envoyé spécial du Pape François avait à ses côtés Son Eminence le cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RDC) et président du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), ainsi que NN.SS Edmond Djitangar, archevêque de Ndjamen (Tchad) et président de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC). Ils ont rehaussé de leur présence l'éclat de cette fête qui restera

placée sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, secondé par Mgr Armand Brice Ibombo et Lambert Kionga a mis les bouchées doubles pour la réussite de cet événement. Les festivités de ce jubilé avaient été lancées le dimanche 16 octobre 2022 lors de la 51^e assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo. Le jeudi 1^{er} juin en la Basilique Sainte Anne du Congo, sanctuaire souvenir, un concert de chants religieux avait mis sur la sellette les chorales regroupées en secteurs (nord, centre et sud) accompagnées par la fanfare de l'Eglise évangélique du Congo et le ballet national. Le vendredi 2 juin, les archevêques et évêques se sont rendus en pèlerinage à Linzolo, le village des origines chrétiennes, sur les pas de leurs pères devanciers dans la foi, NN.SS Prosper Phi-



Le cardinal accueilli à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé

lippe Augouard et Antoine Marie Hippolyte Carrie, en compagnie des membres des différentes sous-commissions techniques, ainsi que des journalistes des médias de la place tant publics que privés et ceux appartenant à l'Eglise catholique. Les pèlerins ont bravé les vicissitudes de la route longue de 30 Km, de Nganga Lingolo à Linzolo en état de délabrement avec des bourbiers surtout après le passage des véhicules poids lourds. Heureusement que ces derniers jours, les pluies sont rares rendant un peu accessibles quelques endroits. Accueillie par l'abbé Delphin Thècle Samba, curé de la paroisse Saint Joseph de Linzolo et curé-doyen du doyenné Saint Paul Madibou-Koubola-Linzolo, l'archevêque de la PEC a procédé au dévoilement des

messe célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, à la grotte mariale Notre-Dame de la Paix, animée par la chorale Kenguelé de la paroisse Saint Joseph de Linzolo et le chœur diocésain de la scholas populaire. Hellot Matson Mampouya, haut-commissaire chargé de l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, député de la circonscription unique de Goma-tsésé et le sous-préfet de la localité étaient parmi les invités à cette messe. Dans la soirée, les archevêques et évêques du Congo accompagnés du nonce apostolique ont accueilli le cardinal Michael Czerny à la Nonciature apostolique. Pour une Eglise synodale «la multi-



Lors de la visite d'une unité de production

gravée dans les mémoires collectives des chrétiens du Congo. La commission d'organisation

lippe Augouard et Antoine Marie Hippolyte Carrie, en compagnie des membres des différentes



A Sainte-Anne pendant le concert

statuettes de Mgr Augouard et de la Vierge Marie réhabilitées. Ce pèlerinage a été ponctué par une

tude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme». Ce thème, tiré des actes des apôtres 4,32, a été approfondi, soutenu et enrichi lors de la conférence-débat tenue le samedi 3 juin à l'ACERAC. Cette conférence-débat a mobilisé de nombreuses personnes: Parlementaires, anciens ministres, universitaires, enseignants, prêtres, religieux, religieuses et membres des bureaux diocésains des mouvements d'apostolat. La conférence inaugurale de l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC, a porté sur les repères historiques des 140 ans d'évangélisation: bilan et perspectives. L'abbé Jonas Koudissa, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, directeur de l'Académie de Brazzaville pour l'éthique (ACCABE) et aumônier des cadres, des élites et des hommes politiques a parlé de l'accord-cadre signé en 2017 entre le Congo et le Saint Siège, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la communication qui doivent être opérationnels. Le cardinal Michaël Czerny a fait une communication dans laquelle, il a invité le peuple congolais à l'unité et à la concorde nationale. Ensuite, il

Propos recueillis par Jean Claude Nkodia de Radio Maria émettant de Kinshasa et retranscrits par Gislain Wilfrid BOUMBA.

SOLENNITE DU SAINT SACREMENT-A-

«Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle»

Textes: Dt 8,2-3.14b-16a; Ps147; 1Co 10,16-17; Jn 6,51-58

En ce dimanche chers sœurs et frères, l'Eglise, mater et magistra nous donne de célébrer le mystère du Corps et du Sang du Christ; la fête du Saint Sacrement aussi appelée la Fête-Dieu. Avec quel angle d'approche pouvons-nous déceler ce jour? Il s'agit en effet du trésor inépuisable que Jésus nous a légué; c'est Lui-même. En effet par les espèces du pain et du vin, une transsubstantiation s'opère et nous avons le Corps et le Sang du Christ.

Célébrer l'Eucharistie, c'est célébrer la présence de Jésus qui se donne à nous; c'est la source et le sommet de la vie chrétienne comme nous le rappelle le concile Vatican II. A l'instar du peuple Hébreux au désert qui était nourri par la manne, nous aussi nous avons besoin de nous nourrir pour avancer; pour grandir et être féconds dans notre vie et notre nourriture, c'est l'Eucharistie.

Nous devons être des téophages; ceux qui se nourrissent de Dieu et non des anorexiques; ceux qui ne nourrissent pas leur vie de foi. Pour le pape Saint Jean Paul II: «Ecclesia de Eucharistia vivit», l'Eglise vit de l'Eucharistie. En effet, depuis la Pentecôte, l'Eglise peuple de la nouvelle alliance, a commencé son pèlerinage vers la patrie céleste, le divin sacrement a continué à marquer ses journées, les remplissant d'espérance confiante.

Par ailleurs, la messe est à la fois et inséparablement le mémorial sacrificiel dans lequel se perpétue le sacrifice de la croix, et le banquet sacré de la communion au Corps et au Sang du Seigneur.

L'Eglise vit continuellement du sacrifice rédempteur et elle y accède non seulement par un simple souvenir plein de foi; mais aussi par un contact actuel car ce sacrifice se rend présent et se perpétue continuellement dans chaque communauté qui l'offre par les mains du ministre consacré.

Nous devons donc vivre avec joie nos célébrations eucharistiques; pour Saint Cyrille d'Alexandrie, la participation au Saint Mystère, est vraiment une confession et un rappel que le Seigneur est mort, et il est revenu à la vie pour nous et en notre faveur. C'est donc pour nous que le Seigneur se donne; il vient nous combler de ses grâces. C'est un mystère d'amour qui doit se vivre dans l'unité et l'entraide. Le Docteur angélique Saint Thomas d'Aquin le chante «adoro te devoto latens Deitas...».

En outre, l'Eucharistie est le présent du ciel dont le peuple se souvient. Jésus parle, il dit sa parole, il rend grâce. Il nous faut à notre tour nous nourrir de la Parole de Dieu être comme le dit l'Abbé Paulin Poucota être des Bibliophages, et du pain eucharistique. Jésus nous rappelle aussi qu'il est le pain descendu du ciel pour nous donner la vie éternelle. Cela est donc nécessaire pour le chrétien. L'Eucharistie doit redynamiser notre vie et nos communautés. Demandons au Seigneur en cette Fête-Dieu de nous donner la force de vivre la parfaite unité, la solidarité, le vivre ensemble; pour promouvoir la justice, la réconciliation et la paix dans le monde et pour être sel de la terre et lumière du monde. Mt 5, 13.

Abbé Ander KETIKETI

(Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio, vicaire.

a tenu un point de presse devant les journalistes au cours duquel, il a remercié le gouvernement et les autorités ecclésiastiques pour l'accueil dont il a été l'objet.

Le clou des festivités a été la messe célébrée le dimanche 4 juin 2023 à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur paroissiale aux couleurs du Vatican et du Congo et de banderoles. Cette place mariale prise d'assaut par des milliers de fidèles, plus de 5.000 âmes, vêtus, pour la plupart de l'uniforme de leur mouvement d'apostolat et des tee-shirts imprimés pour la circonstance portant les inscriptions du thème du jubilé. Aux côtés du cardinal Michaël Czerny, il y avait le cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RDC) et président du SCEAM; le nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Javier Herrera Corona; NN.SS Edmond Djitangar, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président de la CEC et tous les évêques du Congo. A cette messe solennelle, le président de la République s'est fait représenter par Jean-Jacques Bouya, ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier. De même, les membres du Gouvernement: Charles Richard Mondjo de la Défense nationale; Arlette Soudan Nonault de l'Environnement; Jean Rosaire Ibara du contrôle d'Etat, Jean-Baptiste Ondaye de l'Economie et des Finances; Ludovic Ngatsé du Budget; Rosalie Matondo de l'Economie forestière; Irène Marie Cé-cile Mboukou Kimbatsa des affaires sociales etc. Les corps constitués nationaux, Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville et internationaux, notamment l'Ambassadeur d'Italie et le représentant de l'ambassadeur de France au Congo étaient comptés parmi les participants. Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo fortement représenté par le pasteur Alain Juste Gonard Bakoua de l'Eglise évangélique et le colonel Eugène Bamanabio de l'Armée du salut, respectivement président et vice-président du Conseil œcuménique. Avant de quitter le Congo pour Rome, le cardinal Michaël Czerny a été reçu en audience par Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger et par M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat. Il a visité un atelier de menuiserie, une œuvre sociale des paroissiens de Notre-Dame des Victoires de Ouenzé et a animé une conférence de presse au cours de laquelle il s'est réjoui de la bonne atmosphère qui a régné tout au long de ces festivités. Il a félicité les journalistes pour leur savoir faire et pour le bon travail réalisé pendant ces festivités aux cotés des évêques du Congo. Ce jubilé des 140 ans a permis aux générations actuelles de revivre et de visiter l'histoire de l'Eglise du Congo pour se souvenir des anciens et des témoins de la foi.

Pascal BIOZI KIMINOU

(Suite de la page 10)

n'y a pas que l'Eglise catholique qui célèbre, parce que les gens ont tendance à oublier qu'il y a aussi la coopération entre les



deux Etats. Le Vatican est un Etat, le Saint-Père est également un Chef d'Etat. C'est pour ça que le Chef de l'Etat était représenté en son absence par l'exécutif, le ministre d'Etat. Aujourd'hui, nous sommes ravies qu'après l'étape d'Owando, après l'étape de Pointe-Noire, l'apogée est à Brazzaville afin de raffermir la foi de tous les chrétiens que nous sommes aujourd'hui. Revenir comme l'a dit le cardinal Czerny, comme l'a dit également Mgr

Bienvenu Manamika, l'archevêque de Brazzaville et également le président de la Conférence épiscopale du Congo. Ce que nous retenons c'est que revenir à quoi? Mais revenir à l'essence même de la foi. Revenir au Christ. Comme l'a dit Son Eminence le cardinal Ambongo qui vient en tant que frère, en tant qu'Eglise Africaine même, a-t-il dit lui-même à Brazzaville, nous rappelle que nous avons une mère que nous avons baptisée: «Mama Elombé», la mère des Victoires. Donc aujourd'hui, nous catholiques, nous chrétiens de l'Eglise catholique romaine, nous devons être conscients des grands enjeux qu'il y a parce qu'aujourd'hui au travers de l'Eglise catholique romaine, nous avons un accord-cadre au niveau du Gouvernement qui parle comme l'Eglise catholique de la justice sociale à travers le bien-être social. Donc pour nous autres, lorsque nous participons avec tous ces aspects que nous concilions avec également l'engagement sur le plan public. Ce qui m'a le plus marqué au cours de cette messe, c'est le rappel historique parce que nous venons de comprendre que nous

sommes à la deuxième évangélisation. Il y en a une qui a eu lieu au XVII^e et ça c'est la deuxième. La ferveur, et vous voyez un peu partout maintenant, les congrégations sont multiples. Voyez maintenant, il y a beaucoup d'engagement, aujourd'hui, on a eu à ordonner neuf prêtres, l'archidiocèse est en train de grossir et vous avez vu qu'aujourd'hui il y a trois archidiocèses sur les neuf départements qui portent cette démarche religieuse. Donc aujourd'hui, on peut dire que l'ancrage est bien là. Il y a un exemple qu'on ne prend pas. Quand nous parlons même de l'éducation, mais les premières écoles étaient tenues par les catholiques. Donc, on ne peut pas aujourd'hui jeter la pierre en disant que ça ce sont des choses qu'on nous a emmenées. Il y a eu un temps pour ça dans cette véritable appropriation. Ce n'est pas inconciliable avec ce que font nos papas là-bas et ce que nous portons comme valeur. Respectons le dogme de l'Eglise catholique une fois que nous avons accepté librement d'être baptisés et d'appartenir à ce peuple de Dieu.»

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-004/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE DE BOUANSA

1- Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une de celle-ci pour financer les travaux de: «Construction du lycée technique de Bouansa», et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Un bâtiment de trois salles de classe;
- Un bloc sanitaire;
- Une bache à eau de quatre (4) robinets et surpresseur de 60 litres par secondes et un groupe électrogène de 10 KVA.

2- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis immeuble ex Voix de la Révolution, face Stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes

3. Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA

5- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 à 10 heures précises- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

7- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

8- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre,



AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-005/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE DE BOUNDJI

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de: «Construction du lycée technique de Boundji», et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Un bâtiment de trois salles de classe;
- Un bloc sanitaire;
- Un forage à eau.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA.

5- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

7- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

8- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre,



AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-006/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CET A SEMBE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut une partie de celle-ci pour financer les travaux de: «Construction d'un CET à Sembé», et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Bâtiment de deux (2) salles de classe;
- Un logement d'astreinte;
- Une bache à eau de quatre (4) robinets et surpresseur de 60 litres par secondes et groupe électrogène de 10KVA;
- Un bloc sanitaire.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3- Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA.

5- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

7- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs C.FA.

8- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre,



AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-007/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CETA D'ODZIBA

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de: «Construction du CETA d'Odziba», et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Un bâtiment de trois salles de classe;
- Un logement d'astreinte.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA.

5- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

7- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

8- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre,



AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-008/ METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME ECOLE A AUBEVILLE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : «Construction d'une ferme école à Auberville» et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- un bâtiment de porcherie ;

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois au plus tôt et cinq (05) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2023

Le Ministre,



AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-009/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME ECOLE A OTSENDE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : «Construction d'une ferme école à Otsende» et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- un bâtiment de porcherie;

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois au plus tôt et cinq (5) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2023

Le Ministre,



AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-010/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION PAR LA CONSTRUCTION DU CETA D'ELOGO

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : «Réhabilitation par la construction du CETA d'Elogo», et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Un bâtiment d'une salle de classe;
- Un bâtiment d'un bloc sanitaire.

2. Les intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois au plus tôt et sept (7) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA.

5- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 04 juillet 2023 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

7- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500. 000) Francs CFA.

8- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 JUIN 2023

Le Ministre,



DELITS FAUNIQUES

Interpellés pour trafic de produits de faune!

Une dent d'hippopotame et plus de 50 Kg d'écailles de pangolin, trophées d'espèces animales intégralement protégées, ont été saisis entre les mains de quatre individus le 27 mai, à Dolisie, dans le Département du Niari. L'un d'eux serait également impliqué dans le trafic illégal des matières premières, car des flacons contenant des substances suspectes ont été trouvés par devers lui. Ils feront l'objet d'analyses plus poussées.



Les quatre personnes présumées trafiquants et leur butin

Ces délinquants fauniques présumés ont été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation des produits protégés par la loi. Ils ont été interpellés par les éléments de la section de Recherches judiciaires, de l'escadron mobile de la région de gendarmerie du Niari et les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, appuyés techniquement par le PALF (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). Il s'agirait d'un réseau dans lequel certains seraient des fournisseurs et les autres, des gendarmes.

Les quatre personnes ont reconnu les faits qui leur sont reprochés: détention, circulation et tentative de commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées par la loi. Ils encourrent des peines d'emprisonnement ferme dont le plafond est de cinq ans, avec une amende allant jusqu'à 5 millions de F.CFA, chacun, suivant la loi. Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages victimes. Le Congo, qui s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction, sanctionne tout contrevenant à la loi portant protection de la faune

sauvage. «L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique», dispose l'article 27 de cette loi. Pour mémoire, trois présumés trafiquants de pointes d'ivoire, dont un agent des Eaux et forêts, ont été interpellés le 21 septembre 2022, à Dolisie (Département du Niari). Ils avaient été jugés et condamnés fermement par le tribunal de Grande instance de Dolisie. **V.M.**

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Prévention vaut mieux que la répression

Le Haut-commissariat à la Justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile que dirige Adolphe Mbou Maba, et l'association Les artisans de Loutassi dirigée par Mme Ghislaine Matondo sont engagés depuis plus d'un an dans la formation des jeunes délinquants aux métiers, entre autres, de menuiserie, de garnissage et d'ébéniste.

À l'issue de la formation de la première cohorte, le Haut-commissaire Adolphe Mbou Maba a présidé, mardi 23 mai dernier à Brazzaville, la cérémonie de remise des certificats de fin de formation et du matériel à 12 récipiendaires sur les 75 qu'ils étaient au départ. Ceci pour leur permettre de se mettre au travail et de tourner résolument la page de la délinquance. C'était en présence de Bernard Batantou, administrateur-maire de l'arrondissement 4 Mougali, des parents et connaissances des certifiés.

Adolphe Mbou Maba, qui s'est exprimé en lingala pour être mieux compris par tout le monde, a rappelé les missions qui sont dévolues à son institution. Lors des rencontres de sensibilisation, le Haut-commissaire disait aux jeunes dits "bébés noirs" qu'ils s'étaient certes écartés du droit chemin, de l'ordre le

meilleur et le plus naturel où le caprice d'un individu ne mettrait pas en danger la vie d'un autre, mais ils n'étaient pas «finis». Ils pouvaient se ressaisir, revenir sur le droit chemin et être utiles à la société. La remise des certificats de formation et des kits du matériel de travail est donc venue pour, conforter ces propos. En pédagogue, il a invité ceux qui n'ont pas pu persévérer dans le travail à suivre l'exemple des autres. Pour lui cette congratulation est un appel lancé à certains autres délinquants à tourner le dos au mal.

Une actrice de lutte contre la délinquance juvénile au Congo a rappelé l'assertion de l'historien burkinabè Joseph Kizerbo selon laquelle, «une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale enterre son propre avenir».

C'est ainsi que l'Etat, par l'entre-



Photo de famille après la remise des certificats

prise de son haut-commissariat, et l'association Les artisans de Loutassi se sont employés à «faire prendre conscience à certains jeunes en conflit avec la loi, repentis aujourd'hui grâce à l'apprentissage des métiers certifiants et qualifiants», a-t-elle dit.

Ghislaine Matondo a remercié l'Etat de s'impliquer résolument à la formation de ces jeunes. Certains d'entre eux se sont aussi exprimés. Pour Dalvy : «ce matin, j'ai un certificat en mains. Merci au Gouvernement et surtout à maman Matondo pour cette formation qui me permettra

de postuler là où besoin sera. J'ai un métier qui me permettra de gagner pour ma survie, ainsi qu'à celle de ma famille».

«Je suis heureux pour cette formation qui me sort de l'engrenage de la délinquance pour retourner dans la cité des hommes. La société est faite pour les hommes et la forêt pour les animaux. J'invite mes amis à saisir la main tendue du Gouvernement et de l'association qui nous forment gratuitement», a souligné un autre récipiendaire.

Gaule D'AMBERT

TRANSPORTS

Les taxis-motos sont revenus en masse dans les rues de Brazzaville

Les transports en commun taxis-motos ont envahi les quartiers nord de la capitale. Les habitants de Brazzaville qui autrefois se déplaçaient uniquement par bus, taxi, préfèrent maintenant les taxis-motos. Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons mais aussi présente plusieurs risques.



Une vue des taxis-motos

Cette situation s'est imposée suite aux embouteillages, l'insécurité dans certains quartiers, l'expansion des érosions, l'ensablement, le chômage, la présence des nids de poule. Ces raisons ont permis aux conducteurs des taxis-motos de se faire une opportunité de travail.

Edouard, un conducteur de taxi-moto, explique: «Je suis un père de famille en chômage. Je nourris ma famille grâce aux revenus de ma moto. Le taxi moto était la seule opportunité de travail que j'ai pu avoir après la COVID-19, car j'ai perdu mon travail, l'entreprise où je travaillais avait fait faillite. En le faisant, je m'aide et j'aide aussi la population à se déplacer car les routes ne sont pas bonnes et il y a trop d'embouteillages dans la circulation».

Les conducteurs sont souvent stationnés près des arrêts de bus, des marchés ou encore tout au long des avenues goudronnées. Les populations des quartiers nord de Brazzaville deviennent de plus en plus attachés à la moto, grâce à leur rapidité et le coût de transport qui est moins cher.

«Moi je préfère la moto, non seulement c'est rapide mais aussi moins cher. Avec 500 FCFA, j'arrive au boulot à temps tandis que quand je prends le taxi, j'arrive en retard à cause de l'embouteillage. J'arrivais souvent au boulot avec 2 heures de retard et cela me créait des problèmes avec mon patron. Mais depuis que j'emprunte la moto, je suis toujours à temps et j'économise plus», a ajouté un passager.

Le taxi-moto: opportunité de travail pour des jeunes mais aussi un risque pour les populations

Il s'avère que parmi les conducteurs de taxis motos plusieurs d'entre eux sont des jeunes diplômés sans emploi sortant de l'université Marien Nguabi. Aujourd'hui, ces taxis-motos semblent dominer sur d'autres moyens de transport; on les retrouve partout. Emmanuel, un conducteur de moto indique: «Cela fait 2 ans que je suis en chômage. Malgré mon diplôme, je n'ai pas pu trouver d'emploi. Au lieu de rester à la maison à ne rien faire, j'ai préféré créer mon activité de taxis motos qui m'aide à subvenir aux besoins au quotidien».

Ces conducteurs courent des graves dangers pourtant, déjà certains d'entre eux n'ont jamais étudié la conduite. Ils n'ont ni permis de conduire, ni documents les autorisant à circuler. Ils ne respectent pas le code de la route, sans oublier les accidents répétés qu'ils font à tout moment. Cela est dû au fait que certains d'entre eux consomment de la drogue avant de conduire, sans penser aux risques que cela peut causer.

«Nous ne sommes pas autorisés à circuler librement. C'est pourquoi chaque jour nous devons faire face aux policiers routiers, les tramadols nous permettent juste d'avoir le courage sur le goudron, faire face aux policiers et tenir toute une journée. Mais cela ne veut pas dire que nous sommes des voyous».

Brazzaville compte désormais plus 1000 motos représentant une bonne partie du pourcentage des transports en commun. Ce phénomène a commencé à prendre de l'ampleur pendant le confinement par manque de moyen de transport, certains jeunes ont transformé leur moto privée en moyen de transport en commun et se sont lancés dans cette activité informelle sans permis de conduire. Pourtant, après l'échange de la direction générale de la police avec le syndicat des transports en commun, le premier décembre 2020, les taxis-motos ont été strictement interdits. Ils sont de nouveau dans les rues.

Princesse GRACIASS (Stagiaire)

JUSTICE POPULAIRE

Les exécutions sommaires en inquiétante augmentation au Congo

Les organisations de la société civile luttant pour la défense des droits de l'homme, sous la direction du Centre d'actions pour le développement (CAD), ont tenu une conférence de presse le 12 mai 2023 à Brazzaville. Elles se sont dites indignées face à la pratique devenue routinière de la torture et les exécutions sommaires. C'est Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif du CAD, et Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina, en présence des familles des victimes qui ont pris part à cette conférence de presse.

Dans la note de situation présentée, les orateurs sont revenus sur les faits imputés à la Force publique qui défraient la chronique. Ils ont rappelé que le droit international et le droit congolais interdisent de faire subir des actes de torture ou des exécutions sommaires à des suspects, quelles que soient les circonstances. Aphie Guelor Nkouka est décédé le 13 février 2023 sous l'effet de la torture après son passage au commissariat de Kibeliba, à Talangaï. Pela Salem Aish a été exécuté par la police en public au mois de mars 2023 dans le cimetière du quartier Kinsoundi, à Makélékélé, et Eris Heloussala

a été exécuté également par la police dans la nuit du 24 au 25 mars 2023 dans la cour de l'école primaire de Poto-Poto.

«L'impunité se solidifie et semble devenir la norme. Le Gouvernement s'illustre par son inaction. Nous assistons subséquemment à une répétition spectaculaire des crimes abjects par la police congolaise. Des mesures importantes doivent être prises immédiatement».

Face à cette situation qui dénote un mépris des droits humains et accentue l'impunité des auteurs, le CAD a exhorté le Gouvernement à identifier les commanditaires et les agents ayant perpétré ces tortures et



Les organisateurs et les participants à la fin de la conférence

exécutions sommaires et à les traduire en Justice; prendre des mesures importantes pour corriger cette triste réalité et s'assurer que la lutte contre la criminalité juvénile ne se fasse au détriment du droit; instituer une campagne de tolérance zéro face aux violations graves des droits humains. Aux autorités judiciaires, elles doivent, entre autres, prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer

l'autorité de la justice; et garantir les droits des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation. A l'Union européenne, le CAD a recommandé de suspendre immédiatement le financement des 5 millions d'euros attribués à la police congolaise en vue de sa modernisation, sans professionnalisation et la prévention de la torture et toute forme de traitement inhumain et dégradant.

Philippe BANZ

COOPÉRATION

Sceller de nouvelles bases de travail pour les forêts

Le ministère de l'Economie forestière et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont procédé à la signature du mémorandum d'entente, jeudi 20 avril 2023 à Brazzaville. Il se rapporte à l'opérationnalisation des trois projets spécifiques que sont: le Projet de renforcement du potentiel en bois énergie durable (PROREP); le Projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues des forêts (PREFOREST) et le projet d'opérationnalisation du système national de mesure, de notification et de vérification (SYNA-MNV). Le document a été paraphé par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, et Mme Yannick Ariane Rasoarimanana, représentante de la FAO au Congo. Le but visé à travers ce mémorandum d'entente est de sceller les nouvelles bases de travail dans la mise en œuvre des trois projets pour la gestion forestière durable du pays.

Ces projets visent à améliorer les conditions de vie des populations locales par la promotion de la gestion durable des forêts. La signature du mé-

morandum a marqué un tournant dans le partenariat entre le ministère et la FAO. Il permet de lever certaines incompréhensions qui sont apparues sur le partage des

responsabilités et le mode opératoire de ces projets. Le PROREP vise à renforcer le potentiel en bois énergie durable du Bassin d'approvisionnement de Brazzaville, en établissant 2.700 ha de plantations agroforestières. Ce projet a un financement à hauteur de 4,1 milliards de francs CFA. Il sera bénéficiaire directement à au moins 500 personnes et indirectement à plus de 10.000 personnes. Le PREFOREST tient à mettre en place 14.500 ha de plantations agroforestières, ainsi que 500 ha de régénération naturelle assistée dans les départements des Plateaux, du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou. Ce projet

doit permettre d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et touchera plus de 40.000 bénéficiaires directs et plus de 850.000 bénéficiaires indirects. Son financement est un budget global de 27,9 milliards de francs CFA. Le projet SYNA-MNV va assurer le suivi des activités prises en compte par la stratégie nationale REDD+ et estimer les émissions et les absorptions des gaz à effet de serre propres aux secteurs des forêts et de l'utilisation des terres. Il est financé à hauteur de 1,2 milliard de francs CFA. Après la signature du document, Mme Yannick Ariane Rasoarimanana, représentante de la FAO au Congo, a estimé que «la signa-

ture de ce mémorandum d'entente permet à présent d'entrevoir l'avenir avec réalisme, mais surtout avec optimisme et esprit de collaboration. Sachez que la FAO est aux côtés du ministère de l'Economie forestière pour apporter toute son assistance technique non seulement dans la mise en œuvre de ces projets, mais aussi et plus globalement pour assister la République du Congo dans toutes les actions relevant de son mandat».

A son tour, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a réaffirmé la volonté du Congo «à garantir une mise en œuvre efficiente de ces projets dont les effets et impacts au triple plans économique, social et environnemental sont des plus attendus, en

plus de garantir le renforcement de la résilience des populations locales des zones ciblées. Ces projets à haute intensité de main d'œuvre, qui visent, entre autres, la diversification des systèmes de production afin de générer des bénéfices socio-économiques, arrivent à point nommé, dès lors que les plantations prévues être mises en place contribueront à la mise en œuvre de l'initiative «Décennie africaine et mondiale de l'afforestation», lancée par son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, lors de la COP 27, tenue à Sharm El Seikh en Egypte, au mois de novembre dernier».

Ph. B.

FORUM SOUS REGIONAL

Promouvoir l'engagement des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale

La ville de Brazzaville a abrité du 9 au 12 mai dernier le premier forum sous-régional des femmes autochtones et locales d'Afrique centrale et du Bassin du Congo sous le thème: «Renforcer et promouvoir l'engagement des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du Bassin du Congo dans la conservation de la biodiversité et la résilience climatique». Les travaux ont été patronnés par Ange Aimé Wilfrid Bininga, Garde des sceaux, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en présence de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, marraine du forum, et de Parfait Dihoukamba, coordonnateur national du Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAELAC), qui a organisé ce forum.



La ministre Rosalie Matondo visitant les stands

meilleure jouissance des droits qui lui sont reconnus dans les instruments juridiques, nationaux et internationaux. Le Congo, a-t-il dit, dispose en cette matière d'un cadre juridique solide de promotion et de protection des droits de la femme.

Pour Mme Rosalie Matondo, ce forum a été ouvert dans un contexte où les problèmes liés au rétablissement des équilibres écologiques globaux se posent avec acuité et requiert de la part des gouvernements du monde une volonté inébranlable de consolider, renforcer leur politique de conservation et de valorisation de la biodiversité en privilégiant davantage l'approche participative, notamment avec une forte implication de communautés locales et de populations autochtones.

La ministre de l'Economie forestière a remercié les agences du système des Nations Unies ainsi que tous les partenaires techniques et financiers pour les appuis multiformes qu'ils ne cessent

d'apporter au REPAELAC et à la mise en œuvre des politiques gouvernementales dans le cadre de la coopération bilatérale.

En tant que marraine, Mme Rosalie Matondo s'engage à faire le plaidoyer afin que dans chaque pays d'Afrique centrale les lois et règlements soient pris pour protéger leur droit et que les autorités locales et nationales travaillent en étroite collaboration avec elle pour atteindre cet objectif.

Mme Solange Bandiaky-Badji, présidente du groupe des droits et ressources, a indiqué que le Congo a prouvé son leadership sur les questions relatives aux communautés autochtones et locales.

A noter que le premier forum sous-régional des femmes autochtones a connu la participation de délégations venues des 3 bassins forestiers du monde: Amazonie, bassin du Congo et de Bornéo Mékong.

A.NK.-K.

SANTÉ

Financer durablement le système de santé

Le ministère de la Santé et de la population et la représentation de l'OMS au Congo ont procédé à la remise officielle du rapport des comptes de la santé exercice 2019-2020. C'était lundi 24 avril à Brazzaville. La cérémonie a été présidée par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la Fonction publique, assisté de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, et de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé. Le rapport se base sur une évaluation systématique des différentes politiques mises en place et une analyse de leur impact sur les finances des citoyens.

Le ministère de la Santé et de la population a élaboré la 4^e édition des comptes de la santé au titre des années 2019-2020 pour mettre en exergue les avancées réalisées en matière de financement de la santé et donner une appréciation de l'impact des politiques mises en œuvre.

Le rapport a été présenté par Saturnin Brice Massana, directeur des études et de la planification au ministère de la Santé. Les comptes de la santé décrivent l'utilisation des ressources dans un système de santé pour permettre de suivre les tendances des dépenses de santé. Ces comptes sont réalisés dans plus d'une centaine de pays. Ils contribuent à la réflexion sur l'amélioration du financement du système sanitaire.

Ce nouvel exercice des comptes de la santé est caractérisé par l'adoption d'une nouvelle méthodologie préconisée à l'échelle



A la fin de la présentation du rapport

internationale. La production des comptes nationaux de la santé, d'une façon périodique, reste un défi à relever pour éclairer le chemin vers la couverture sanitaire, passage nécessaire pour l'atteinte des Objectifs du développement durable, notamment en leur point 3.

Le renforcement des systèmes d'information du ministère de la santé et de ses partenaires reste une étape importante pour l'institutionnalisation des comptes nationaux de santé.

Le système de santé congolais a connu une série de réformes durant ces dernières années, notamment par la mise en place depuis 2002 de la couverture médicale de base.

Au regard des résultats, Gilbert Mokoki a réaffirmé qu'«assurer un financement pérenne et efficace du système de santé demeure une préoccupation du Gouvernement. Notre pays, suivant les orientations du Président de la République a institué le régime d'assurance maladie universelle».

Pour atteindre les performances

escomptées, le rapport a conclu par des recommandations adressées au Gouvernement qui devrait augmenter le budget de santé, - surtout en faveur des femmes.

Le représentant de l'OMS au Congo, le Dr Lucien Alexis Manga, en virtuel, a tiré les principaux enseignements de cette étude, notamment le constat que la part du budget de l'Etat consacré au financement de la santé demeure encore en deçà de l'engagement des Chefs d'Etat de l'Union africaine d'allouer 15 % de leur budget national à la santé.

Cinq recommandations ont été formulées dont l'une, que le Gouvernement devrait maintenir le rythme de progression des dépenses en santé, comme stratégie délibérée pour réduire l'extrême pauvreté et favoriser un développement humain accéléré. A la fin de la présentation, Firmin Ayessa a fait une appréciation d'ordre général en déclarant que les tendances du rapport ressorties sont à corriger pour rationaliser les dépenses.

Philippe BANZ

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'ESGAE, une école trentenaire avec panache !

L'ESGAE (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises), fondée en juin 1993 par le Pr Roger Armand Makany, et décrite non sans raison comme la «grande école», souffle ses 30 bougies en ce mois de juin. Après moult difficultés rencontrées et obstacles surmontés. Plusieurs activités sont prévues dans cette perspective dont deux majeures: un colloque international sur le thème «Entreprendre, agir et se singulariser dans un monde et une Afrique en mutations» lancé le 25 mai et couplé à l'inauguration du bâtiment 5 abritant le cycle doctoral, la troisième composante du système LMD (Licence-Master-Doctorat).

La cérémonie de ce double événement s'est déroulée dans la grande cour de l'ESGAE sous le patronage du Haut-commissaire à l'organisation des Etats généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, Hellot Matson Mampouya, invité d'honneur, en présence du Pr Ange Antoine Abena, président de l'université Denis Sassou Nguesso, du maire de l'arrondissement 4, Mougali, de nombreux invités, des étudiants et devant un parterre de professeurs d'université venus des pays d'Afrique et de France pour le colloque.

Le colloque, une aubaine pour des programmes et projets d'étude

Le colloque international sur le thème: «Entreprendre, agir et se singulariser dans un monde et une Afrique en mutations» est une des manifestations marquant le 30^e anniversaire de l'ESGAE. Des problématiques fondamentales inhérentes aux mutations dans le cadre d'entreprendre, d'agir et de se singulariser y ont été développées par des participants, des professeurs et doctorants, venus de France, du Cameroun, du Maroc, de la R.D. Congo, de la Côte d'Ivoire, de Sao Tomé et Principe, du Burundi... D'autres sont intervenus par visio-conférence. Sept sessions, sous-tendues par

30 communications ou thèmes, ont constitué, en dehors des tables rondes, la charpente de ce colloque. On peut citer entre autres sessions: «L'Afrique face aux défis de la mondialisation», «Actions et résilience entrepreneuriales face aux crises et à un environnement turbulent», «Ecosystèmes et territoires à l'heure de la digitalisation et de la plateformisation des économies», «Economie circulaire, agriculture, territoire et développement des économies africaines»

Dans son mot introductif, le Pr Thierry Levy, président du comité scientifique, s'est réjoui du nombre de participants pour un véritable débat fécond, des analyses, des échanges d'idées et partant, pour une esquisse des programmes ou projets d'études. Pour le Pr. Roger Armand Makany, directeur général de l'ESGAE, «notre pays connaît des mutations avec la création des zones économiques spéciales, dont celle des Maloukou. Nous accompagner cette mutation qui va générer des emplois, car des entreprises y seront développées au bénéfice du pays. C'est tout l'intérêt de ce colloque dont le thème est: "Entreprendre, agir, et se singulariser dans un monde et une Afrique en mutations". Et, nous voulons que le système LMD soit complet ici pour que les étudiants apprennent sur place au



Consécration du bâtiment 5 par les hommes et femme de Dieu

lieu d'aller à l'étranger: c'est le sens de l'inauguration du bâtiment 5 de notre école».

Un nouveau bâtiment pour le cycle doctoral

Le nouveau bâtiment réunit toutes les conditions et confort propices aux travaux de recherche au niveau doctoral. Il est composé, selon l'architecte Anatole Dilou qui l'a conçu, de sept étages. Au rez-de-chaussée se trouve le bloc infirmerie comprenant une salle de réception, une salle des soins, le bureau du médecin, le local de la pharmacie et deux salles de toilettes; un bureau de travail, la porte de l'ascenseur, un local technique du réseau électrique, une cabine pour la surveillance et

vue panoramique de Brazzaville et au 7^e étage, une terrasse à ciel ouvert protégé par un garde-fou, c'est l'espace pour les antennes de communication.

L'ESGAE a vu le jour en juin 1993, dans le paysage éducatif congolais. C'est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a pour objet de «former de cadres citoyen de très haut niveau dans le domaine des sciences de gestion, d'informatique et de secrétariat», dispose l'article 4 de ses statuts. Ces filières de formation, estime son promoteur, ne sont pas définitives pour tenir compte de l'inadéquation formation-emploi sur le territoire national, mais aussi de l'environnement international. Toutefois, elles ont résisté à l'épreuve du temps. Stabilisées, elles ont été améliorées grâce au «retour du vécu» et enrichies par la professionnalisation des enseignements, des étudiants et des enseignants. Elles concourent à la mission de l'ESGAE qui a renforcé sa position stratégique, en nouant aux niveaux national et international plusieurs partenariats. L'ESGAE s'est aussi insérée dans de nombreux réseaux traitant des questions liées à la formation dans un contexte socio-économique et politique en perpétuelle mutation. Après l'obtention de son agrément définitif le 5 juillet 2017 dont l'arrêté fut signé par Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur à l'époque, l'Ecole a connu un dynamisme qui a abouti à l'accréditation de ses diplômés au Programme de reconnaissance et équivalence de diplômés (PRED) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement (CAMES) en novembre 2018. L'an 30 de l'ESGAE est synonyme

de mutations avec notamment l'ouverture du cycle doctoral. Il s'agit là d'une nouvelle configuration scientifique des actions et programmes à réaliser, lesquels seront fondés principalement sur la démarche projet et sur la confiance et l'attention désormais portées sur les initiatives de l'Ecole. La plénitude du système LMD, dans cette école, a vocation à susciter une nouvelle dynamique dans les interventions et activités de l'Ecole. L'ESGAE est, au plan national, le premier établissement privé d'enseignement supérieur à obtenir l'agrément définitif du ministère de l'Enseignement supérieur, et le seul à avoir l'accréditation de ce ministère pour délivrer des Masters, tout comme de ses diplômés (BTSE, Licence, CESA, Masters, Doctorat) au Programme de reconnaissance et équivalence de diplômés (PRED) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement (CAMES). Au plan international, depuis 2008, elle est classée parmi les mille meilleures écoles et universités du monde, selon l'Agence française de notation Eduniversal.

Si l'ESGAE, qui n'entend pas assister en spectatrice aux mutations en cours en Afrique et dans le pays, a tourné une fois pour toutes la page des incertitudes, en éprouvant des difficultés, en surmontant des obstacles et en relevant des défis en trente ans d'existence, alors le pire n'est pas sûr. L'ESGAE a une jambe au sud, une autre au nord grâce à ses nombreux partenariats tissés, et au centre, le cœur neuf des jeunes enseignants et professeurs rompus à la tâche. Rien ne devrait plus empêcher la grande école privée d'enseignement supérieur de continuer à marcher, à marcher vers des horizons lointains. On peut toujours rêver...Bon vent à l'Ecole trentenaire!

Viclaire MALONGA

FESPAM

La 11^e édition a été lancée dans l'allégresse à Paris

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a lancé, le 31 mai dans les jardins de l'UNESCO à Paris, la capitale française, la promotion internationale de la 11^e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM), prévue du 15 au 22 juillet à Brazzaville. C'était en présence d'Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO; de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique et des Loisirs; d'Henri Ossebi, ambassadeur et délégué permanent du Congo auprès de l'UNESCO, de l'ancien ambassadeur du Congo en France Henri Lopes, du commissaire général du FESPAM, Gervais Hugues Ondaye, mais aussi des acteurs culturels, influenceurs et journalistes.

Dans les différentes allocutions prononcées, il a été constaté la belle conjugaison des efforts mutuels. De même, les organisateurs ont exprimé la ferme volonté du Président Denis Sassou-Nguesso, de vouloir doter le Congo d'un événement majeur dans la promotion culturelle en Afrique. Des institutionnels de l'UNESCO ont

réitéré leur intérêt à ce festival en lui renouvelant leur soutien, en continuant à accompagner la tenue de ce rendez-vous musical du Bassin du Congo. Après l'étape de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, les jardins de l'UNESCO ont vibré au rythme de la rumba congolaise, inscrite en 2021, au patrimoine culturel immatériel



Anatole Collinet Makosso entouré de Audrey Azoulay, Lydie Pongault et Gervais Hugues Ondaye

de l'UNESCO, avec des artistes comme Théo Blaise Kounkou, Pierre Mountouari, Ballou Canta, Faya Tess, Roga Roga, Quentin Moyasco... L'assistance a aussi eu une pensée émue pour deux

fervents acteurs culturels décédés : Mfumu Di Fua Di Sassa et Cyriaque Bassoka.

Alain-Patrick MASSAMBA

2^e EDITION DU CAFE PANAFRICAIN

La lutte contre les changements climatiques, au coeur de l'évènement!

Placée sous le thème: "Les Villages-ado-écologiques", un projet novateur inspiré de l'engagement panafricain et du leadership écologique de Denis Sassou-Nguesso", et le sous-thème: "Ecotourisme juvénile: sensibilisation à la préservation de la biodiversité" et la culture de la conscience écologique", la 2^e édition du Café panafricain s'est déroulée le 3 juin à la Maison Russe de Brazzaville. Organisée par l'Association nationale de l'Union Africaine de la République du Congo (L'ANUA/RC), la 2^e édition du Café panafricain a eu pour but, entre autres, de démontrer la nécessité de faire intervenir la génération Z, c'est-à-dire les plus jeunes, dans l'une des questions les plus préoccupantes de ce siècle, à savoir la lutte contre les changements climatiques.

Après le mot de bienvenue de la directrice de la Maison Russe, Patrick Michel Ray Ondaye, secrétaire exécutif national de l'ANUA/RC, a fait remarquer que sans l'engagement de l'homme d'Etat, écrivain et panafricaniste Denis Sassou-Nguesso dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité, le projet Villages-ado-écologiques, n'aurait jamais vu le jour". Sous la modération de Ramsès Bongolo, des communications ont été faites par des panélistes. Le Pr Théophile Obenga a planché sur "La définition du Panafricanisme". La question centrale

de ce débat, a-t-il indiqué, "c'est le Panafricanisme. Quand le président dit que l'Afrique est l'enjeu de la planète, il y a un discours, bien sûr, il y a toujours la raison et la foi, mais aujourd'hui, les Africains doivent développer un autre discours, celui qui fait distinguer ce qui est accessoire, et ce qui est essentiel, ce qui est important de ce qui est essentiel. L'essentiel aujourd'hui c'est l'Afrique qui est devenue l'enjeu de la planète... Le Panafricanisme est essentiel pour cela". Dans "Le rôle majeur du panafricanisme Denis Sassou-Nguesso dans la résolution de nos conflits continentaux et sa participation aux projets d'intégration



Les membres de l'ANUA/RC posant pour la postérité

régionale et sous-régionale", Trépassé Aprederme Kongo a mentionné des faits illustrant la vocation panafricaniste du Chef de l'Etat, notamment du rôle qu'il a joué pour la fin de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, et la libération de Nelson Mandela, allant jusqu'à initier le Fonds Africa. Il y a aussi l'accord historique du 13 décembre 1988, appelé "Le Protocole de Brazzaville", dont il a été l'artisan, ses médiations et sa diplomatie, pour dénouer différentes crises en Afrique...

Les autres communications ont

porté sur le "Récit de l'engagement de Denis Sassou-Nguesso, penseur d'une oeuvre plurielle, historique et prospective au service de l'Afrique", par Anicet Douniama, et "Sonnette d'alarme du Président Denis Sassou-Nguesso face aux mutations fatales du temps" par Willy Gom. L'intervention théâtrale avec les Scouts ado-écologiques par Stann Matingou, l'animation de Bertin Dzangué et l'animation vidéo intitulée: "visite guidée de la cité ado-écologique", ont ponctué la rencontre.

A.-P. M.

RENCONTRE LITTERAIRE

Jojo Mansounga face aux étudiants, sur les différentes formes de violences

"Ce genre de moment est important pour les étudiants et étudiantes que nous sommes, puisque nous vivons vraiment la violence dans ses diverses formes. Nous avons été sensibilisés sur les conséquences néfastes de la violence en milieu scolaire. Et, il nous a été conseillé d'en dénoncer les auteurs, et surtout de saisir les structures habilitées à traiter ce genre de questions", a-t-il souligné.

Saluant les efforts fournis par le Gouvernement et la société civile pour lutter contre ce phénomène, l'écrivaine et organisatrice Jojo Mansounga a dévoilé les motivations de l'organisation de cette rencontre: "Vu l'ampleur que prend la violence en milieu scolaire, j'ai pensé faire une campagne de sensibilisation auprès des jeunes Congolais. Au cours de la rencontre, ces derniers ont donné des éléments de réponse sur ce qu'ils vivent au quotidien. Mon livre (roman), de 71 pages, paru

en 2021, et subdivisé en huit parties essentielles, vient aider la société afin de se réveiller et trouver la solution à ce phénomène de violence qui prend de l'ampleur dans le pays, et notamment en milieu scolaire". Précisant que, "les participants ont beaucoup apprécié cet échange puisqu'ils ont fait des propositions allant dans le sens de l'éradication de la violence". Dès l'entame de cette rencontre, une pièce de théâtre a été jouée par un groupe composé d'étudiants, portant sur les différents thèmes abordés



L'écrivaine Jojo Mansounga

dans l'ouvrage de Jojo Mansounga. La pièce a permis de conscientiser les participants. Cette campagne (où cette série de rencontres) avec les étudiants et les élèves, a pré-

senté l'auteure va se poursuivre dans les autres facultés, lycées et collèges de Brazzaville, pour mieux les édifier sur le phénomène dégradant de violences, et sur les structures à saisir, au cas où on en serait victime.

A.-P.M.

AVIS DE VENTE

Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Mougali vers l'avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.
Prix abordable
Contact:
06 976 58 36 /
06 610 92 01

IFC/MUSIQUE

Revenu à Brazzaville, Fredy Massamba a enthousiasmé les mélomanes!

Dans le cadre de la célébration de la Semaine de l'environnement qui s'est déroulée du 3 au 7 juin, l'artiste-musicien de renommée internationale Fredy Massamba a livré un concert inédit, dans la salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC), plein comme un oeuf. Les mélomanes avaient soif de revoir leur artiste qui ne s'était plus produit au Congo depuis environ dix ans, comme l'a rappelé le directeur délégué de l'IFC, Régis Séguéla.

Organisé par l'IFC, ce concert a tenu ses promesses, il s'est déroulé sans incident et l'artiste a donné le meilleur de lui, en offrant au public, les chansons faisant partie de son nouvel album, mais également, en revisitant ses titres du passé. Chanteurs et artistes-musiciens du groupe qui l'a accompagné ont présenté une bonne chorégraphie, avec différentes danses du rap, de la rumba, etc. Pendant environ deux heures, Fredy Massamba a communiqué avec le public qui



Fredy Massamba

l'a accompagné de bout en bout, à travers ses chansons. C'est avec une chanson dédiée au continent africain que Fredy Massamba a entamé son concert, le titre "Na lingi yo" et l'interprétation d'un titre de l'Ok Jazz, des années 80 ont accroché l'assistance.



Fredy Massamba a communiqué avec le public de bout en bout

Fredy Massamba a gratifié le public d'un excellent concert, certains participants le lui ont fait savoir, en montant sur scène pour l'accompagner au chant et à la danse. On a aussi noté la présence de sa maman qui est également montée sur scène, ainsi que le ministre Alain Kouala Atipault et l'homme politique Jean-Jacques Yhomby Opango, amoureux de la bonne musique, etc. "L'artiste s'est dit heureux de se produire au pays, et honoré de retrouver ce grand public". Bien avant sa montée sur scène, le public a vibré aux rythmes et sons de Dalie Dandala et de La Pie D'Or, deux artistes féminines en pleine ascension qui ont captivé le public à leur manière. Pour Régis Séguéla, "Fredy Massamba a une longue carrière à l'international et au Congo-Brazzaville. Il vient de sortir un nouvel album donc c'est vraiment une exception pour nous. Il nous a fait cet honneur d'être présent, il faut savoir que ça fait peut-être dix ans qu'on n'avait pas vu Fredy sur la scène de Brazzaville. Donc, pour nous c'est un honneur de pouvoir le recevoir et de l'accueillir dans notre Institut français, qui donne la libre expression à toutes formes artistiques". Fredy Massamba, a-t-il précisé, "est très engagé aux côtés de la lutte contre les changements climatiques et pour l'environnement et c'est la raison pour laquelle, nous tenons à le remercier pour sa présence et son engagement".

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

M. Edgard MAHOUKOU "Ekoumani" Agent de la Semaine Africaine et tous les enfants MAHOUKOU ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère Armand Cyriack MAHOUKOU "Carlos Mozer", survenu le samedi 27 mai 2023 à l'hôpital de Talangai.



La veillée se tient à la rue Kikouimba, n°48, à Texaco La Tsiémé, après l'avenue de l'Intendance (Référence: avenue Papa Gâteau). Le programme et le lieu des funérailles vous seront communiqués ultérieurement.

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

Un spectacle à la Maison russe pour sublimer la Journée

La Journée mondiale de l'Afrique a été célébrée le 25 mai 2023 à travers le monde. A Brazzaville, elle a donné lieu à un spectacle intitulé: «L'Afrique sur le chemin de l'indépendance», organisé par la Maison russe et le groupe Organisation culturelle sportive et éducative (OCSE) ainsi que le Cercle d'orientation, de formation des artistes à la qualification (COFAQ). C'était en présence de Mme Régine Tchicaya-Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; Guorgui Tchepik, ambassadeur de Russie au Congo; Mme Maria Fakhruudinova, directrice de la Maison russe, et de bien d'autres invités.

Présentant le spectacle, David Tchicaya, manager du Groupe OCSE a indiqué que la pièce consiste à relater l'histoire du peuple noir, de l'esclavage jusqu'à l'indépendance, et aussi de mieux expliquer les pourparlers de l'ONU ainsi que l'intervention de l'Union soviétique pour la libération du peuple noir. «Le peuple africain est un peuple mature, un peuple qui mérite la liberté parfaite et totale. Je pense que les Africains doivent lutter pour arriver à une liberté parfaite et les dirigeants doivent s'unir pour avoir une Afrique meilleure», a-t-il dit.

La directrice de la Maison russe a rappelé que le 14 décembre



Mme Maria Fakhruudinova prononçant son allocution



Guorgui Tchepik et Mme Régine Tchicaya-Oboa (au milieu) et les autres participants

1960, l'Union soviétique a été un des acteurs qui ont contribué à octroi de l'indépendance aux pays africains. L'indépendance, a-t-elle souligné, était important pour que chaque pays africain ait la possibilité d'établir sa propre vision politique économique, sa propre vision, comprendre comment utiliser les ressources humaines et culturelles. «A partir des années 1960, l'Union soviétique a

travaillé avec beaucoup de pays africains en tant que partenaire. Dans cette logique, la Russie a organisé en 2019 le sommet Russie-Afrique et aujourd'hui, on se prépare pour un deuxième sommet qui aura lieu à Saint-Petersbourg. Nous partageons cette joie avec le peuple africain», a-t-elle indiqué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

QUINZIÈME ÉDITION DES 72 HEURES DU LIVRE DE CONAKRY

Henri Djombo, gratifié d'un trophée spécial

Célébré chaque année le 23 avril, en marge de la célébration de la journée mondiale du livre, l'événement culturel "Les 72 heures du Livre de Conakry" a récompensé, il y a peu, dans la capitale guinéenne l'écrivain congolais Henri Djombo pour l'ensemble de son œuvre. Cette 15^e édition a été célébrée autour du thème: «Afrique, Littératures et Identités». Elle a connu la participation des acteurs du livre et de la culture venus de Guinée, d'Afrique et d'ailleurs.



L'écrivain Henri Djombo

Invité à cette manifestation qui s'est déroulée du 23 au 25 avril 2023, l'écrivain Henri Djombo de la République du Congo a, non seulement reçu du comité d'organisation le trophée spécial des 72 heures du Livre de Conakry, mais a aussi été désigné Ambassadeur de l'événement. Il s'est dit heureux d'honorer par sa plume à la fois les lettres congolaises et africaines.

Henri Djombo a eu l'occasion d'échanger sur place avec de nombreux éditeurs et écrivains et de présenter au public son nouvel ouvrage publié aux Éditions Conti-

nents à Lomé, en avril 2023 intitulé: «Ce que dira de nous demain».

Sa notoriété a traversé les frontières. Il est lauréat de plusieurs prix internationaux et nationaux parmi lesquels: Prix de la meilleure œuvre dramatique (2013), Prix Aamadou Cissé Dia du Théâtre (2018), Prix Toussaint Louverture (2019), Prix Séry Bailly (2019), Prix spécial (2019), Prix Jean Malonga (2020), Prix du meilleur roman de la Saison des Lettres congo-



Le trophée spécial des 72 heures du Livre de Conakry octroyé à l'écrivain congolais

laises (2022), Prix Filiga du livre et des arts africains (2022), Prix Alioume Diop (2022).

Gaule D'AMBERT (sur les notes de Rosin LOEMBA)

MEMO

Un Congolais champion de France de "jeu de Dames"!

La Fédération Congolaise du jeu de Dames, membre de la Fédération mondiale du jeu de Dames (FMJD) depuis 1974, a participé l'an dernier et cette année a de grands tournois internationaux. C'est ce que rapporte, "La Semaine Africaine, dans son édition n° 1231 du 10 octobre 1976 à la page 11).

En 1975, lit-on, notre représentant Fidèle Nimbi dit Chiquito, occupait la 9^e place du Tournoi international hollandais du sucre qui regroupait une vingtaine de grands joueurs venus de tous les coins du monde. Cette même année, notre représentant sortait 2^e du championnat de France 1975. En 1976, au championnat du monde qui venait de se dérouler en Hollande du 4 au 25 août 1976 et au championnat de France Fidèle Nimbi "Chiquito" avait occupé un rang honorable, plaçant ainsi notre pays parmi les grands du jeu de Dames.

Par ailleurs, le Congolais Fidèle Nimbi "Chiquito" a été sacré champion de France à l'issue du championnat de France de septembre 1976, qui regroupait une quinzaine de meilleurs damistes français. Enfin, il faut noter que 6 à 7 pays africains sont membres de la FMJD: République populaire du Congo; Sénégal; Côte d'Ivoire; Mali; Zaïre; etc. Classement du championnat du monde 1976



La Fédération Congolaise du jeu de Dames, membre de la Fédération mondiale du jeu de Dames depuis 1974



Une pratiquante africaine, heureuse d'avoir vaincu son adversaire

2-Tschegoler (URSS) 27pts; 3-Clerc (Finlande); 4-Ganivary (URSS) 25pts; 5-Smith (USA) 23pts; 6-Kouperman (URSS) 22pts; 7-Koykan (Suisse) 22pts; 8-Jansen (Suisse) 21 pts; 9-Fidèle Nimbi (Congo) 19pts; 10-Gendlerman (Israël) 18pts; 11-(???) 12-Verpoest (Belgique) 15pts; 14-Delhom (France) 12pts; 15-Zorn (Italie) 8pts; 16-Marek (Tchecoslo-

vague) 6pts; 17-Aglardi (Monaco) 5pts; 18-Lepsic (Yougoslavie) 4 pts; 19-Kamdame (Sri-Lanka) ex-Ceylan 2pts. Wiersma succède à son compatriote T. Sijbrands détrôné l'an dernier pour avoir refusé de rencontrer son challenger Kouperman (URSS), ancien champion du monde.

Alain-Patrick MASSAMBA

NILEDUTCH CONGO FORWARDING AND LOGISTICS

Société anonyme avec Conseil d'administration

Au capital de 10.000.000 de francs CFA

Siege social : Intersection des rues Côte Matève et Tchionga, Immeuble Cube Center, Quartier Ndjindji, BP : 5131, Pointe-Noire République du Congo

RCCM : CG-PNR-01-2018-B14-00016

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, à Pointe-Noire, du 17 février 2023, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 12 mai 2023, sous le n°3514, folio 092/24, les actionnaires ont notamment décidé de nommer Monsieur Dheeraj Bhatia et la société Hapag-Lloyd Aktiengesellschaft ayant pour représentant permanent Monsieur Dheeraj Bhatiar en qualité de nouveaux administrateurs, en remplacement de Monsieur Daniël Jan van Aalst et de la société NileDutch Holding BV, démissionnaires, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs démissionnaires, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à tenir en 2026.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué le 2023, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00335. L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale des actionnaires a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02128.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

De vrais capitaines d'industrie congolais, pour un véritable développement durable du Congo

Le développement durable étant l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins, sans compromettre la capacité des générations futures à vivre et répondre à leurs propres besoins.

Le Congo est un pays, riche en matières premières, avec des forêts denses, de grandes étendues de terres arables, de multiples fleuves et une frontière maritime. Il est donc naturellement un pays à vocation industrielle pour son développement. Pour le Congo, son développement durable dépend, prioritairement, de la production, de la transformation in situ des matières premières, et de sa capacité à exporter l'excédent des produits finis issus de ses nombreuses ressources naturelles et agricoles. En effet, avec une population d'environ six millions d'habitants, le marché congolais demeure modeste. Seul, il ne peut garantir un développement durable économiquement rentable. Le Plan National de Développement (PND) 2022-2026, adopté par la loi n° 3-2022 du 14 janvier 2022, définit les stratégies de développement du Congo autour de

six piliers. L'agriculture et le développement industriel étant les deux piliers prioritaires. Pour un coût financier total du PND 2022-2026 de 8.962.590 000.000 de francs CFA, près de la moitié de ce montant est allouée au pilier développement industriel. D'où toute son importance dans les stratégies de développement du Congo. La création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), avec la suppression des barrières douanières, entraîne une situation de concurrence économique plus accrue entre les différents pays africains. Dans ce contexte, la compétitivité des entreprises devient encore plus rude, car pour produire, transformer et exporter, elles doivent répondre à des exigences plus contraignantes techniquement et financièrement. On peut citer parmi les exigences: celles de prix et de qualité, du respect de



Par A. Charles Sockath

normes internationales, de la protection de l'environnement et de la responsabilité sociétale des entreprises. Un véritable développement durable d'un pays est difficilement soutenable sur le long terme, avec uniquement des entreprises étrangères, car celles-ci, répondent directement à la géopolitique de leurs Etats d'origine. Cela, avec toutes les conséquences éventuelles sur l'économie locale. Des faits récents de la situation géostratégique du monde le prouvent. En effet, suite à la situation politico-militaire en cours en Ukraine, des entreprises occidentales ont

immédiatement cessé leurs activités dans certains pays hôtes comme la Russie, à la demande expresse de leurs gouvernements respectifs. Par conséquent, il est indispensable de créer et développer des entreprises publiques ou privées nationales (avec des capitaux nationaux majoritaires), dans les multiples domaines de l'industrie de production et de transformation. Cela, pour ne pas subir continuellement les conséquences des embargos et des dépendances vis-à-vis de l'extérieur. Elle est une des conditions permettant de garantir un développement durable national, en toutes circonstances. Actuellement, aucune entreprise congolaise hors pétrole ne figure dans le top 500 des grandes sociétés industrielles et commerciales africaines. Cette situation de précarité concurrentielle nécessite d'être améliorée. Produire et transformer davantage conduit à réduire les importations de biens et services, et à augmenter, éventuellement, les exportations. Ce qui permet de bénéficier, progressivement mais sûrement, de nombre-

ux avantages économiques de la ZLECAF. Pour améliorer la situation actuelle, et permettre au Congo de mieux affronter la concurrence industrielle à venir avec la ZLECAF, il est indispensable de disposer, à la tête des sociétés industrielles congolaises, de vrais Capitaines d'industrie congolais. Le capitaine d'industrie est le responsable qui oriente la stratégie de l'entreprise, qui tient fermement la barre lorsqu'il faut traverser des tempêtes économiques ou médiatiques, et qui commande réellement ses subordonnés, à l'instar d'un capitaine de bateau. Ce profil d'industriel complexe et indispensable à la tête de l'entreprise est rarement le fruit du hasard. La fabrication de Capitaines d'industrie passe par une formation adaptée en savoir, savoir-faire et savoir-être. Ils sont, généralement, à quelques exceptions près, des ingénieurs ou polytechniciens, issus des facultés ou grandes écoles de sciences et des technologies. Malheureusement, la plupart d'établissements d'enseignement supérieur de sciences et des technologies du

Congo offrent très peu de formations qui préparent à l'entrepreneuriat et à la conduite de grandes entreprises industrielles. Les formations proposées répondent très peu aux besoins réels des entreprises. Cet état de fait a été confirmé par une enquête diagnostique organisée auprès des entreprises industrielles de Pointe Noire par l'Université Catholique du Congo Brazzaville (UCCB), dans le cadre de la formulation de son offre de formation. Pour cela, il est d'ores et déjà utile de changer de paradigme dans la façon de concevoir les programmes de formation pour le développement industriel. Ainsi, pour les facultés et les grandes écoles de sciences et des technologies, il est souhaitable d'associer davantage les industriels dans le processus d'élaboration de leurs programmes pédagogiques. Car, eux connaissent mieux les exigences et les véritables besoins de l'entreprise en matière de ressources humaines en particulier, et de son fonctionnement en général. Un plus grand rapprochement Ecole/Entreprise est nécessaire.

A. Charles SOCKATH
Docteur-Ingénieur, Founder & CEO SO4 Think-Tank

(La suite au prochain numéro)

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
Notaire
Tel : 05 520.40.97/06 969.10.49 etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

Suivant acte de dépôt des statuts sous seing privé reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire en la résidence de Pointe Noire, en date du 03 mai 2023, enregistré au domaine des timbres sous le numéro F°089/4 N°0822 le 08 Mai 2023 ; Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Dénomination : COMPLEXE INDUSTRIEL COMMUNAUTAIRE « CICO »
Capital social : 10.000.000 F CFA divisé en 1.000 parts sociales de 10.000 francs CFA ;
Siège social : Zone industrielle de Vindoulou Route Nationale NO I Arrondissement 5 Mongo Mpoukou, Pointe-Noire.
Objet social
Usine de transformation des rouleaux de papier jumbo géant en vue de la fabrication :
o De papier hygiénique en rouleaux
o De mouchoirs essuie tout en paquets et en rouleaux ;
o De mouchoirs faciaux en boîte et paquets
o De papier absorbant en paquets pour nettoyage industriel ;
- Usine de transformation des rouleaux de papiers vierge et recyclés Brown et blanc en vue de la fabrication de sacs en papier pour différents types d'emballages dans les marchés communautaires, dans les supermarchés, dans les boutiques dans boulangeries et dans les pharmacies ;
- Une usine de recyclage des cartons en papier pour la fabrication des emballages en carton - Chaîne de montage et d'assemblage des appareils électroniques et électroménagers en vue de la vente ;
- Boulangerie industrielle en vue de la production des pains et autres produits de boulangerie communautaire ;
- Import-export
Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et Immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus lui-être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.
Immatriculation : la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2023-B-13-00095 du 11 mai 2023.
Gérance : la société est gérée et administrée par Monsieur OKONDZA Fernand.

Pour insertion
Areta PascaleStella Ursula MOUELLET

OFFICE NOTARIAL NIATI - TSATY
Tel : (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48
E-mail : etudeniat@yahoo.fr

Etudç sise, Centre-ville, Avenue Charles de Gaulle -
en face de la pharmacie Croix du Sud.
BP : 1707 - Pointe -Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE JUDICIAIRE DES DECISIONS D'EXTINCTION DES DROITS REELS ENONCES DANS LE TITRE FONCIER 6808

Suivant ordonnance rendue en matière d'immatriculation le 14 mars 2023, le Président du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire avait décidé de :
Commettre le Conservateur des Hypothèques et de la Propriété Foncière, à l'effet de procéder à l'insertion, dans un journal d'annonces légales, du dispositif de son jugement du 25 Juillet 2022, portant inscription dans le livre foncier tenu par le Conservateur et dans le titre foncier 110 6808 des dispositions des arrêts de la Cour d'Appel de Pointe Noire 110078 du 09 Mai 2003 et de la cour Suprême du 23 Décembre 2004 n°43/CGS2007 et du 14 Janvier 2007 n°09/CGS-2007. Ces arrêts portent extinction des droits réels transcrits dans le titre foncier n°6808 au profit de son titulaire.
DECISION DE LA COUR SUPREME DU 11 JANVIER 2007, ARRET N°06/CGS-2007 :
PAR CES MOTIFS:
Déclare recevable la requête en rétraction formée par Monsieur Gabriel MOULOUANGOU contre l'arrêt civil n°43 du 23 Décembre 2003 de la Cour Suprême.
AU FOND :
La rejette...
Dit que la somme de 10.000 FCFA consignée au greffe de la Cour Suprême est acquise de plein droit au trésor public à titre d'amende ;
Condamne Monsieur Gabriel MOULOUANGOU aux dépens.
Toutes les décisions énoncées ci-dessus ont été signifiées au Conservateur de la Propriété Foncière et des Hypothèques.

Pour annonce

Maitre S. Chancel NIATI - TSATY
Notaire



RÉTRO

Sur les traces de Didier Kabala "Hrubesch"

Le retour d'anciens joueurs résidant hors du pays offre l'occasion de revisiter leur carrière. Parmi eux, l'avant-centre Didier Kabala d'Inter Club, Aujourd'hui 70 ans révolus, il a séjourné récemment à Brazzaville. Entretien.

***Didier, qu'étes-vous devenu ?**

**En 1994, à la fin de ma carrière de footballeur, je suis devenu dirigeant de club. J'ai été notamment président d'Inter Club handball. A ce titre, j'ai conduit l'équipe féminine au sacre continental en Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe en 2009. Je réside désormais en France.

***Comment et où aviez-vous débuté votre carrière ?**

** Au Camp Milice, à Bacongo, où habitait mon père, M. Gaspard Kabala, un gendarme. Nous sommes une famille de sportifs : mon frère aîné, Jean-Pierre, a joué dans l'Etoile du Congo. Trois de mes sœurs cadettes, dont les plus connues sont Suzanne (+) et Anne (actuellement maire de Mouyondzi), ont toutes joué au handball, dans la grande équipe de Diables-Noirs "Choisis". Mais c'est à Pointe-Noire où je suis né (le 18 mars 1953) qu'a véritablement démarré un peu plus tard mon histoire avec le football. Lancé par feu Jean-Gilbert Foutou qui fut mon enseignant à l'école Saint-Pierre, je marquais énormément de buts et je dribblais beaucoup. On m'appelait "Petit piment". A la Cité, j'ai débuté au club de mwana-foot Black Star de Tié-Tié. Parmi mes coéquipiers : Tchimbakala "Wello", Pémé "Lamiaz" et mon frère aîné Jean-Pierre "Pelé".

***Comment vous êtes-vous retrouvé dans l'Inter Club ?**

**C'est en 1971, cinq ans après mon entrée à l'école militaire Général Leclerc. J'ai passé mon concours en 1966 à Djambala, après un passage à Mpouya où j'ai connu l'actuel ministre de l'Intérieur Zéphirin Mboulou. On me surnommait désormais "Jadot". Titulaire de l'équipe type de l'école militaire, j'ai attiré les convoitises des dirigeants d'Inter Club qui m'ont intégré dans l'équipe première, comme milieu de terrain. Quand Moukila a abandonné le poste de N° 9, j'ai été contraint de jouer avant-centre.

***Est-ce de bon cœur que vous aviez accepté ce changement de poste ?**

Je n'ai pas eu à le regretter. J'avais toutes les qualités d'un avant-centre : rapide, tir des deux pieds, intelligence de jeu, technique impeccable, une détente verticale qui m'a valu le surnom de "Hrubesch" en 1976, donné par Hervé Mandounou-Magaga. Et je me faisais respecter dans les airs en jouant astucieusement des coudes. J'ai donné entière satisfaction aux dirigeants au milieu des stars comme Minga, Balekita, Moukila, Mbemba



L'ancien avant-centre Didier Kabala

"Thorex", etc., car tout au long de ma carrière, je me suis toujours distingué comme un bon buteur.

***Mais, ensuite on vous a perdu de vue à partir de 1974.**

** C'est l'année où je me suis expatrié en France. J'avais fait mon entrée au Collège militaire préparatoire d'Aix-en-Provence, pour devenir officier. J'y suis resté jusqu'en 1979. Néanmoins, je m'arrangeais à venir passer les vacances à Brazzaville, et rejouer avec Inter Club. J'ai participé, par exemple, à la 1^{ère} édition de la Coupe du Congo que le club a remportée en juillet 1977. Un peu plus tard, en 1992, j'ai fait l'école de commissariat de l'armée de terre de Montpellier et l'école supérieure des transports de Paris.

***Pendant cette période, vous ne jouiez pas en France ?**

**Si. Je prêtai mes services à l'équipe amateur d'Aix-en-Provence, en division 3. Je continuais à marquer des buts, beaucoup de buts, si bien que les dirigeants de l'OM me firent les yeux doux, par le truchement de compatriotes, étudiants à Marseille, précisément Benoît Koukebéné et un certain Bidié. Ils me voyaient, moi le Congolais, former un bon duo avec leur Sénégalais de service, Boubacar Saar. Mais, j'ai refusé l'offre, le pays m'attendait.

***Que retenez-vous dans la gamme de vos souvenirs ?**

** Les titres remportés avec l'Inter Club, mes sélections en équipe nationale en 1980 quand on a battu la sélection des footballeurs africains de France et remporté le 30 juin le tournoi

FOOTBALL/LIGUE 1

AS Cheminots et Patronage Sainte-Anne retiennent leur souffle

L'épilogue du championnat national d'élite Ligue 1 aura lieu ce week-end. Avec les matchs de la 17^e journée reportée pour diverses raisons. Le suspense sera insoutenable pour éviter la relégation entre l'AS Cheminots, avant dernier, et Patronage Sainte-Anne, lanterne rouge. Les deux équipes en découdront ce vendredi 9 juin au Stade Massamba-Débat. Un seul point de différence les sépare. La vingt-sixième journée du Championnat national d'élite Ligue 1 du Congo a été disputée le week-end dernier. En voici l'ensemble des résultats :

Inter Club-Patronage Sainte-Anne (2-0), Etoile du Congo-AS JUK (3-0), AS BNG-V.Club-Mokanda (0-0), JS Talangai-AC Léopards (0-1), FC Kondzo-AS Otohô (1-0), AS Cheminots-FC Nathaly's (3-0), CARA-Diables-Noirs (2-2).

Classement officiel : 1. AS Otohô (58 points). 2. Diables-Noirs (51 points). 3. Etoile du Congo (44 points). 4. AC Léopards (39 points). 5. FC Kondzo (36 points). 6. Inter Club (39 points). 7. JST (38 points). 8. AS BNG (30 points). 9. V.Club-Mokanda (28 points). 10. CARA (26 points). 11. AS JUK (24 points). 12. FC Nathaly's (22 points). 13. AS Cheminots (21 points). 14. Patronage Sainte-Anne (20 points)

international de Kinshasa aux dépens de la Guinée et la RDC (à l'époque Zaïre), devant onze chefs d'Etat. Mes passages dans l'AS Police (une montée en Ligue 1 en 1991) et Kotoko de Mfoa, ce club de Moungali que je considère comme ma deuxième famille. Je n'oublie pas mes souvenirs de basketteur ; j'ai été international entre 1971 et 1973.

***De mauvais souvenirs ?**

** Avec une carrière plombée par de multiples blessures. En 1987, par exemple, mon genou a cédé : j'ai été contraint de rester immobilisé un an en France où on m'a placé des ligaments artificiels.

***Auriez-vous un épisode inoubliable de votre vie à évoquer ?**

**Au hasard, l'histoire des enfants de Troupes ayant décidé de quitter Inter Club basket pour Diables-Noirs. Nous étions cinq : moi, Kimbékété, Makosso, Samoungana et Bienvenu Mvouenzé. A l'époque, je vivais au Camp 15 Août chez mon oncle paternel, Victor Tsika-Kabala, à l'époque commandant. Le président de la section basket-ball d'Inter Club étant le Président Denis Sassou-Nguesso, il avait considéré notre fugue comme une trahison, surtout pour moi considéré comme son fils, en tant que voisin de mon oncle. Il m'avait fusillé d'un regard méchant, tant et si bien qu'il ne me restait plus qu'à rejoindre l'équipe de la corporation.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

TENNIS/TOURNOI ITF J30

Une première semaine réussie à Brazzaville

La première semaine du tournoi ITF (Fédération internationale de tennis) J30 rendra sa copie ce samedi 10 juin après six jours de compétition, sur les courts du Pôle Tennis, à la Patte d'Oie, à Brazzaville. D'ores et déjà, spécialistes et observateurs affirment que ça été une réussite, sur le plan de la participation et de la qualité des infrastructures.

Ce tournoi international réservé aux jeunes de 13 à 18 ans et dotés de points de la Fédération internationale de tennis, qui permet aux vainqueurs de repartir avec 30 points dans le ranking mondial, a attiré de nombreux jeunes espoirs (garçons et filles) en quête de points ou de meilleur positionnement dans les tirages au sort des différents tournois. Plus de trente athlètes originaires de 13 pays participent à cette édition inaugurale, en individuel simple et en double. Ils sont venus de Chine, d'Allemagne, du Japon, des Pays-Bas, de France, des USA, de Madagascar, d'Inde, d'Israël, de RDC, du Congo, et d'autres pays africains.

Première compétition du genre organisée à Brazzaville, avec l'appui de l'ITF, elle ambitionne de devenir «une référence continentale, le rendez-vous incontournable de la balle jaune en Afrique», a souhaité le président de la FECOTEN,



Un des matchs disputés sur le court central (Ph. J.G. Eloué)

Germain Ikonga Akindou. Elle est une aubaine pour les jeunes joueurs congolais de se frotter à des athlètes d'autres horizons, d'améliorer leur formation, mais aussi de «promouvoir la destination Congo.»

A la faveur de ce tournoi, le Pôle Tennis de Brazzaville a fait peau neuve. Cela lui a valu les vives félicitations de l'Ivoirien Boniface Papa Nouveau, désigné assistant du directeur du tournoi. «Nous avons compté sur un lobbying pour la réhabilitation des huit courts et la construction des bâtiments annexes dans l'enceinte du Pôle», a souligné Roger Obesse, premier vice-président de la FECOTEN. La Fédération ne veut pas en rester là. «Le lobbying se poursuivra pour la vulgarisation de ce sport

et la mise en place d'une stratégie de développement pour détecter de nouveaux jeunes talents», a-t-il indiqué. Mais dans l'immédiat, c'est la deuxième phase du tournoi qui préoccupe la FECOTEN. Après cette première semaine réussie en dépit de quelques imperfections mineures, il n'y aura pas de répit pour les athlètes engagés. En effet, ce lundi 12 juin, ils vont entamer la deuxième et dernière semaine qui connaîtra son apothéose le 17 juin. Nous reviendrons sur les résultats techniques du tournoi, à l'issue de la cérémonie de la remise des trophées et des médailles aux vainqueurs et finalistes.

G.-S.M.

BASKET-BALL

Joe Toumou apporte un peu de lumière aux jeunes

L'entraîneur camerounais Joe Toumou, une personnalité phare du basket-ball africain et véritable détecteur de talents à la NBA Academy de Dakar, a séjourné à Brazzaville où il a partagé ses connaissances avec de jeunes joueurs et des entraîneurs locaux.

Le nom de Joe Toumou est une référence en Afrique et son bagage une véritable bibliothèque. Impliqué dans le développement des joueurs, cela l'appelle à être sur le terrain très souvent. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé le 2 juin dernier au gymnase Etienne Monga, à Brazzaville, à l'initiative de l'Academy Arise basket-ball, avec l'appui de la Ligue départementale de Brazzaville. Il y a dirigé un test pratique re-



L'expert NBA-FIBA partageant ses connaissances avec de jeunes joueurs

groupant une quinzaine de jeunes joueurs et entretenu une brochette d'entraîneurs locaux. Son entraînement du jour lui a donné des aperçus pour évaluer ces jeunes joueurs issus des clubs brazzavillois. «Il est temps qu'on donne aux jeunes basketteurs congolais la chance de porter très haut le drapeau du pays. Cela commence par les entraîneurs. Ce sont eux qui permettent à ces joueurs de grandir dans le jeu», a-t-il soutenu après avoir constaté que les jeunes n'ont pas «les possibilités d'apprendre les fondamentaux à un bas âge, de jouer de manière régulière et, par conséquent, de se développer au même rythme que les jeunes Européens et Américains par exemple.» On peut donc espérer que dans un futur proche, il aidera les jeunes congolais

en leur offrant l'opportunité d'aller et de progresser au niveau supérieur. Des bourses pour accéder à la NBA Academy de Dakar, au Sénégal, ou ailleurs seraient parmi les options possibles. Et une fois là-bas, ils pourraient avoir la chance de se présenter à la Draft NBA.

L'entretien avec les entraîneurs a permis à ces derniers de beaucoup apprendre de l'évolution de l'entraînement et des ficelles du métier. Leur mission porte une responsabilité qui est d'accompagner des joueurs dans leur passion.

Le promoteur d'Arise basket Academy, Eric Binyio Ndtougou, qui s'investit lui aussi dans la formation et la détection des talents, a salué l'initiative et remercié l'expert FIBA.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

DISPARITION

Le journaliste Pascal Moufouma inhumé à Nanga, à Pointe-Noire

Après la disparition, au mois d'avril dernier, de l'icône de Radio Congo Pointe-Noire, Jean Claude Moundanga-Mombo, alias Zengamambou, les journalistes de cette radio sont de nouveau en deuil. La disparition inopinée de Pascal Moufouma, mardi 9 mai 2023, à l'hôpital général de Loandjili, des suites d'une maladie, a frappé de stupeur l'ensemble de la corporation.

Agé de 55 ans, Pascal Moufouma a été inhumé au cimetière privé de Nanga, dans le sixième arrondissement Ngoyo. Bien avant le départ de sa dépouille vers sa dernière demeure, les chevaliers de la plume et du micro lui ont rendu un dernier hommage à son domicile, au quartier Km4. C'était en présence de Léon Jean-Félix Evongo, délégué du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSL).

Né le 24 septembre 1968 à Komono, dans le département de la Lékoumou, Pascal Moufouma a commencé ses études à l'école primaire à Komono, puis les a poursuivies au collège de la localité pour les finir au lycée Karl Max de Pointe-Noire.

Ce passionné du micro est reçu à Radio Congo Pointe-Noire, au début des années 1990, en qualité de collaborateur extérieur bénévole. Avant



Pascal Moufouma

d'être recruté à la Fonction publique, en 2006.

Brillant et rigoureux dans le travail, Pascal Moufouma a évolué au Service de la rédaction comme présentateur des journaux parlés en langue lingala, et au Service des programmes comme présentateur d'émission. Il a aussi fait ses preuves au Service des sports, aux côtés de Georges Bweillat, Sosthène Dallet, Pépin Ekouakoubou, Nestor Issanga, Equateur Denis Nguimbi, Daniel Missama. Lesquels ont fait la pluie et le beau temps de Radio Congo Pointe-Noire, de

1990 à 2015.

La disparition de Pascal Moufouma est une grande perte pour Radio Congo Pointe-Noire et pour la presse congolaise.

Personne ne pouvait prévoir une telle tragédie : lundi 8 mai 2023 encore, Pascal était en reportage qui devait se poursuivre le lendemain. Mais, atteint d'une insuffisance respiratoire aigüe, il a rendu l'âme au petit matin du 9 mai 2023.

Le disparu laisse une veuve et deux enfants.

Equateur Denis NGUIMBI

Société CONGO STS

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 1 000 000 de Francs CFA

Siège Social: Quartier Aéroport, Immeuble KIMIA (Derrière la Station PUMA), Arrondissement I LUMUMBA R.C.C.M. N°CG-PNR-01-2022-B12-00238 / République du Congo

INSERTION LEGALE

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un Acte Sous Seing privé en date à Pointe-Noire du Neuf Novembre Deux Mille Vingt-Deux entre les soussignés, Conformément à l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique et ses textes d'application, enregistré à la recette des impôts de Pointe-Noire centre, le Vingt-trois Novembre Deux Mille Vingt Deux, Folio 218/3, N°9105, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet social principal:

• La gestion et contrôle des opérations du burkering dans les eaux congolaises.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seul, soit avec des tiers par voies de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tout bien ou droit ou autrement.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous autres objets similaires connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le Vingt-trois Novembre Deux Mille Vingt-Deux, sous le numéro CG-PNR-01-B12-00238 et ayant pour gérante Madame Sylvie Isna ONDAYE ;

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du Vingt-trois Mars Deux Mille Vingt Trois (23/03/2023) à Pointe-Noire, déposé au rang des minutes de Maître Berthe-Candelle LOEMBET-SAMBOU, Notaire en résidence à Pointe-Noire, B.P.: 5293, Avenue Charles De GAULLE, enregistré le Vingt-Quatre Mars Deux Mille Vingt-trois (24/03/2023) à la recette des impôts de Pointe-Noire-Centre, Folio 059/36 N° 2391;

Les associés ont réalisé une cession des parts sociales qui s'est faite par Madame Sylvie Isna ONDAYE et Monsieur Augustin Rochnell Camilo ZOKO envers Monsieur Patrick Roméo Isaac PIETROBELLI et ils

ont, par ce fait, approuvé son entrée en qualité de nouvel associé dans la société. Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte seulement des statuts, mise à jour par Maître Berthe Candelle LOEMBET, Notaire soussigné, en date du Vingt-Trois Mars Deux Mille-Vingt (23/03/2023), enregistré à la recette des impôts de Pointe-Noire-Centre, le Vingt-Quatre Mars 2023 Deux mille (24/03/2023), folio 059/30 N°2385.

Aux termes d'un Acte Authentique en date à Pointe-Noire du Vingt-Trois Mars Deux Mille Vingt-Trois (23/03/2023) reçu par Maître Berthe-Candelle LOEMBET-SAMBOU, Notaire soussigné, conformément à l'Acte Uniforme relatif aux droits des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), enregistré à la recette des impôts de Pointe-Noire centre, le Vingt-quatre Mars Deux Mille Vingt-Trois (24/03/2023), Folio 059/31, N°2386, il a été reformé en vue de mettre à jour ainsi qu'il ressort, des STATUTS de la Société CONGO STS SARL suite à la Cession de Parts sociales;

Le capital social est toujours fixé à la somme de Francs CFA Un Million (1.000.000) par la conservation de cent (100) parts sociales de Dix Mille (10 000) F. CFA a été définitivement constatée par la Déclaration Notariée de Souscription de Versement dressée par Maître Berthe Candelle LOEMBET SAMBOU, Notaire soussigné, le Vingt-Trois Mars Deux Mille Vingt-Trois (23/03/2023), enregistré à la recette des impôts Pointe-Noire Centre le Vingt-Trois Mars Deux Mille Vingt-Trois (23/03/2023), folio 059/35 N°2390.

Mention modificative a été portée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le N°CG/PNR01-2023-M-01938, le Vingt-neuf Mars Deux Mille Vingt-Trois (29/03/2013).

Pour avis,

Me B.C.

LOEMBET-SAMBOU

NILEDUTCH CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration

Au capital de 10.000.000 de francs CFA

Siege social : Intersection des rues Côte Matève et Tchionga, Immeuble Cube Center, Quartier Ndjindji, BP : 5131, Pointe-Noire République du Congo

RCCM : CG-PNR. 01-2011-B14-02025

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, à Pointe-Noire, du 17 février 2023, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 11 mai 2023, sous le n°3453, folio 091/5, les actionnaires ont notamment décidé de nommer Monsieur Dheeraj Bhatia et la société Hapag-Lloyd Aktiengesellschaft ayant pour représentant permanent Monsieur Dheeraj Bhatia, en qualité de nouveaux administrateurs, en remplacement de Monsieur Jan Jakobus de Braal et de la société NileDutch Holding BV, démissionnaires, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs démissionnaires, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à tenir en 2026 ;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 10 mars 2023, reçu au rang des minutes de Maître Noël Mountou, Notaire à Pointe-Noire, sous le numéro 173/MN/23, et enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 11 mai 2023, sous le n°3460, folio 091/12, les actionnaires ont notamment décidé de :

- changer la dénomination sociale de la société, qui devient «Hapag-Lloyd Congo»,
- modifier, en conséquence de ce changement de dénomination sociale, l'article 3 des statuts de la société, dont la rédaction est

désormais la suivante :

«Article 3: Dénomination sociale

La société a pour dénomination sociale : Hapag-Lloyd Congo SA La dénomination sociale doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers, notamment les lettres, les factures, les annonces et publications diverses. Elle doit être précédée ou suivie immédiatement en caractères lisibles de l'indication de la forme de la société du montant de son capital social, de l'adresse de son siège social et de la mention de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.»

Et d'adapter les statuts mis à jour ;

Dépôt desdits procès-verbaux et des statuts de la société mis à jour a été effectué le 22 mai 2023, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2023-D-00339, CG-PNR-01-2023-D-00343 et CG-PNR-01-2023-D-0344. L'inscription des décisions prises par les Assemblées générales des actionnaires a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02131.

Pour avis,

Le Conseil d'administration